

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2118 - LUNDI 22 SEPTEMBRE 2014

Congo-RD Congo

Vers la relance des échanges entre Brazzaville et Kinshasa

À l'issue de la visite de travail du président congolais, Denis Sassou N'Guesso, le 19 septembre à Kinshasa en République démocratique du Congo, où il a eu des entretiens avec son homologue Joseph Kabila, les deux Congo sont résolus à relancer leurs échanges commerciaux.

À cet effet, une réunion conjointe des experts des deux parties est prévue demain à Kinshasa. Elle aura pour but « d'examiner les modalités pratiques de la reprise du commerce transfrontalier entre les deux pays et de proposer les modalités de coopération en matière de lutte contre la criminalité urbaine dans les grandes villes ». [Page 13](#)

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

La RDC à la croisée des chemins



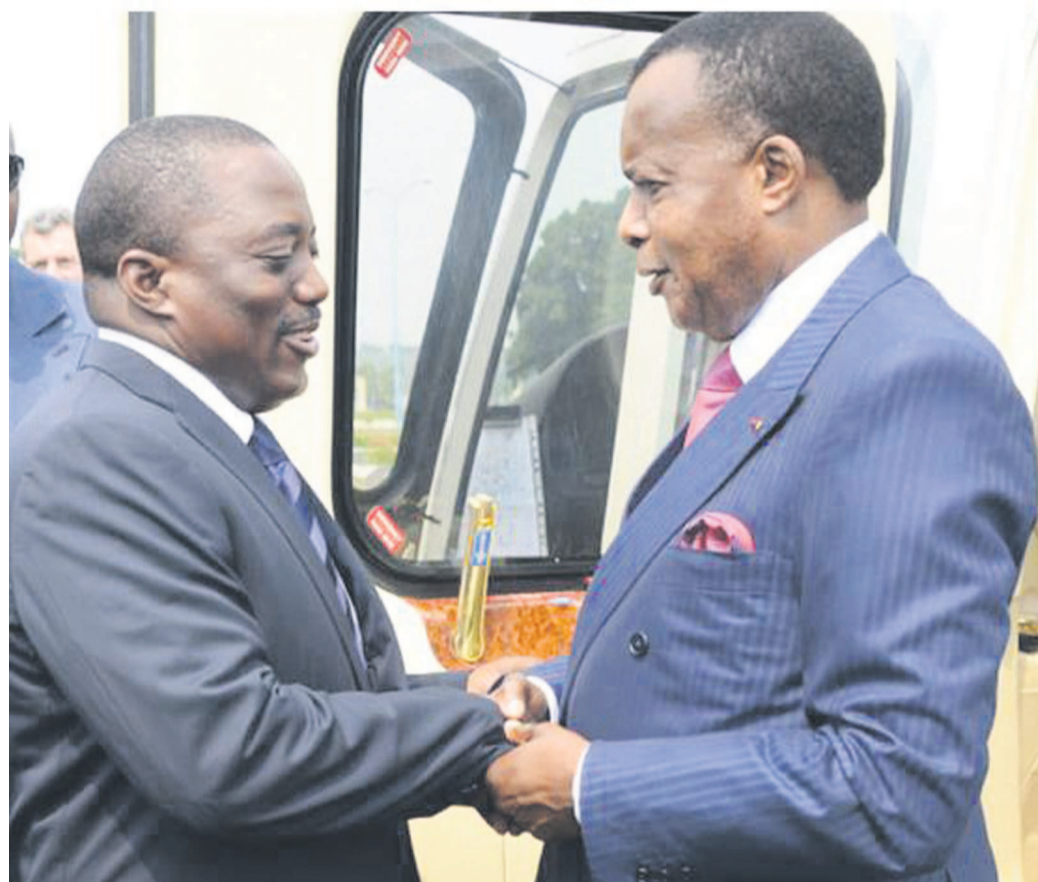
L'Hémicycle du Palais du peuple, siège des institutions

Entre la révision de certaines dispositions de la Constitution dont celles intangibles et l'élaboration d'une nouvelle loi fondamentale à soumettre à la sanction du peuple par référendum, les représentants du peuple sont placés devant leurs responsabilités au cours de la présente session ordinaire de septembre. Les lignes au sein de la majorité présidentielle réputée respectueuse des idéaux prônés par son autorité morale sont en train de bouger.

L'affaire n'est plus que parlemen-

taire puisqu'il faudrait intégrer la pression populaire aujourd'hui reflétée par une société civile frondeuse.

Au-delà, il y a tous ces signaux qui n'augurent pas des lendemains apaisés à l'image des actions de rue initiées par l'opposition sur fond parfois d'indélicatesses. Les acteurs politiques sont astreints à faire le choix de la raison en privilégiant les intérêts du peuple plutôt que de se laisser obnubiler par des appétences guidées par le simple désir de repositionnement. [Page 20](#)



Denis Sassou N'Guesso reçu à sa descente d'hélicoptère par Joseph Kabila

RÉFORME DE L'ARMÉE

Mise en place de grandes unités au sein des Fardc

Joseph Kabila a signé une série d'ordonnances qui ont été rendues publiques le 18 septembre. Elles sont censées porter un coup de pouce à la réforme de l'armée telle qu'actée dans les engagements pris dans l'Accord-cadre d'Addis-Abeba signé en 2013. Il s'agit, en fait, de vingt-neuf ordonnances portant organisation et fonctionnement de l'état-major, de l'Inspectorat des forces armées, des forces des zones de défense, du commandement des écoles militaires, du secrétariat général des anciens combattants, des services de communication et d'information des Fardc, de la garde républicaine, etc.

[Page 20](#)



Le chef de l'État posant avec les officiers supérieurs des Fardc

CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE

La VSV plaide pour la fin du musellement des opposants

Dans un communiqué du 18 septembre, la Voix des sans-voix pour les droits de l'Homme (VSV) a exprimé ses vives inquiétudes consécutivement aux menaces qui pèsent sur certaines valeurs de la démocratie. Pour cette ONG, le bâillonnement serait à la base des frustrations et autres déboires dont des opposants politiques sont victimes dans le pays. La condamnation le 11 septembre par la Cour suprême de justice du secrétaire général de l'UNC

aurait motivé cette dernière publication de la VSV. Cette ONG dit saisir, toutes proportions gardées, cette occasion pour rappeler à tous les acteurs politiques du pays, toutes tendances confondues, le respect strict de l'honneur et de la dignité de toute personne ou personnalité, l'élégance dans les propos ainsi que le respect mutuel en vue de contribuer positivement à la consolidation de la fragile démocratie en RDC. [Page 20](#)

FOOTBALL/DIVISION 1

Publication du calendrier de la saison 2014-2015

[Page 21](#)

ÉDITORIAL

Tournant

La campagne pour les élections locales entre dans sa dernière ligne droite, écrivions-nous ici même vendredi, puisqu'il ne reste plus que cinq jours aux candidates et aux candidats pour convaincre les électrices et les électeurs de voter pour eux. Mais, fait paradoxal du moins en apparence, il semble qu'en même temps la jeune démocratie congolaise soit sur le point de franchir un tournant inédit qui pourrait bien modifier en profondeur l'équation politique de notre pays.

Ce pronostic, que les derniers jours de la campagne confirmeront ou infirmeront, ressort de l'afflux inédit des listes de candidat, tout spécialement dans les grandes villes. Alors, en effet, que l'on comptait de façon générale cinq à dix listes dans les différents arrondissements de ces centres urbains, l'on en dénombre cette fois-ci trente à quarante dont la grande majorité s'affirment indépendantes des formations politiques ayant pignon sur rue telles que le Pct, l'Upads, ou le Mcddi.

Passons sur la casse-tête que constitue cette avalanche de candidatures pour les administrations chargées d'organiser le scrutin et de veiller à ce que tous les moyens matériels nécessaires pour assurer son bon déroulement soient déployés à temps sur le terrain, mais arrêtons-nous un instant sur l'évolution politique qu'elle semble révéler. Car l'afflux des candidatures indépendantes paraît indiquer, d'une part, que la société civile dans son ensemble a pris la mesure de l'importance de ce type d'élection, jugée jusque-là secondaire, et d'autre part qu'une partie importante de la population en âge de voter ne fait plus confiance aux formations politiques traditionnelles pour la représenter dans les assemblées locales.

Les résultats du vote de dimanche diront si les électeurs sont nombreux à partager ce sentiment. Mais si tel est bien le cas, les partis qui dominent la scène politique congolaise depuis des décennies auront du souci à se faire dans la mesure où surgiront à travers tout le pays des poches de résistance qu'il leur sera difficile, voire même impossible, de contourner lors des scrutins à venir. Pour dire les choses crûment, il reste fort peu de temps à ces formations pour démontrer qu'elles incarnent effectivement l'opinion du plus grand nombre.

Les Dépêches de Brazzaville

PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Le Congolais Tsengué-Tsengué lauréat d'Afrique centrale

Le directeur général de Challenge Futura, une petite et moyenne industrie en ingénierie et construction industrielle, représentera l'Afrique centrale en octobre prochain aux Awards continentaux de Johannesburg (Afrique du Sud), dans la catégorie PME.

Sa présence à cet événement fait suite à sa distinction comme « lauréat régional Afrique centrale » dans la catégorie PME de l'édition 2014, des « Titans-Building Nations Awards ». Les différents « Titans qui construisent les nations » ont été connus puis célébrés au cours des cérémonies régionales qui ont eu lieu à Johannesburg (Afrique



Tsengué-Tsengué «lauréat d'Afrique centrale»

l'économie nationale et au sein de la communauté. Ces champions sont tout d'abord des Africains qui ont joué un

et qualifications professionnelles. Cet entrepreneur tient sa réussite au développement de la confiance en soi dont il a fait une préoccupation majeure et qui, selon lui, manque à beaucoup d'Africains.

Avec une industrie mécanique très marginale, ses contributions et innovations se sont révélées pourtant de grande valeur aussi bien au Congo que dans les autres pays africains. Tsengué-Tsengué contribue à construire et véhiculer une image positive du Congo. Cette nouvelle distinction arrive après de nombreuses précédentes. On cite qu'il a été 1er lauréat du Prix du président de la République du Congo en 2006 au salon national des inventions et des produits de l'industrie. Il a été sacré une année plus tard, double médaillé d'or au salon international des inventions et des produits nouveaux à Genève, en Suisse.

Nancy France Loutoumba

Le palmarès des « TITANS BUILDING NATIONS AWARDS, 2014 », publié dans l'édition spéciale de CEO communications magazine révèle une écrasante domination des pays anglophones. Sur un total de 51 titans (finalistes et gagnants nationaux), 45 sont anglophones et 6 francophones. Sur un total de 25 lauréats régionaux, 20 sont anglophones et 5 francophones. Sur un total de 51 lauréats, on compte 45 anglophones contre 6 francophones seulement. Au niveau des lauréats régionaux, sur les 25 il y a 20 anglophones contre 5 francophones.

du sud) le 30 juillet, à l'Île Maurice le 4 août, à Nairobi (Kenya) 4 jours plus tard et Accra (Ghana) un mois plus tard.

À travers les « Titans-Building Nations Awards », les organisateurs veulent mettre en relief et célébrer des personnalités africaines qui donnent un coup d'accélérateur dans

leur rôle important dans leur secteur d'activités.

C'est ainsi que Tsengué-Tsengué a été déclaré lauréat national en plus d'être le gagnant régional Afrique centrale. Ses capacités d'innovation, sa créativité et son auto-motivation lui ont permis d'obtenir de nombreuses distinctions

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcie.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romonique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonu

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

ÉLECTRICITÉ

La Banque mondiale va débloquer 60 millions de dollars pour le Congo

L'enveloppe est à inscrire comme un financement additionnel du Projet eau, électricité et développement urbain (PEEDU) dans son volet électricité dont il faut améliorer la desserte au Congo.

Le conseil des administrateurs du groupe a approuvé, le 16 septembre, l'octroi du crédit de 15 millions de dollars (plus de 7,652 milliards FCFA) et du prêt de 45 millions (plus de 22,956 milliards FCFA) à cet effet. Le premier sera délivré par l'Association internationale de développement et le second à débloquer par la Banque internationale pour la reconstruction et le développement.

Le communiqué de la BM qui l'annonce, inscrit que ce financement permettra à la société nationale d'électricité (SNE) d'améliorer ses résultats au plan administratif, technique et commercial grâce à la mise en œuvre de nouvelles activités destinées à compléter les opérations en cours. Cet argent de plus devra donner à la SNE des outils dont elle a besoin pour accroître la qualité des services qu'elle fournit à ses clients et renforcer l'efficacité, la transparence et l'imputabilité de ses résultats dans tous les domaines d'activité. Selon la BM, les fonds contribueront aussi à améliorer la performance et la gouvernance de la SNE afin de mettre en place des conditions propices à une exploitation et une gestion judicieuses des fournitures, travaux et services financés.

« ... le financement additionnel contribuera à renforcer la viabilité financière du secteur; donc à alléger le fardeau budgétaire que le secteur électrique fait peser sur l'économie et à créer des possibilités d'investissements sociaux », a déclaré le chef d'équipe du projet à la BM, Mahine Diop. Pour la représentante résidente de la BM au Congo, Sylvie Dossou, justifiant cette décision d'ajouter des moyens financiers au projet, indique que la demande en électricité doublera dans les prochaines années. Cependant, les principales installations de transport d'électricité ne sont pas à la hauteur de ces défis.

Rappelons que le PEEDU a pour objectif d'accroître l'accès des populations pauvres de Brazzaville et Pointe-Noire aux services d'infrastructures de base, à l'électricité et à l'eau potable. Approuvé en 2010, le projet qui bénéficie de l'appui du gouvernement a déjà profité à quelque 260 000 personnes.

Nancy France Loutoumba

CLIMAT DES AFFAIRES

L'agence de promotion des investissements a été présentée aux diplomates

Les diplomates accrédités en République du Congo ont été sensibilisés aux missions et services de l'Agence pour la promotion des investissements (Api) en République du Congo. Celle-ci est opérationnelle depuis le mois d'août dernier. On attend de ces diplomates une mission de lobbying auprès des hommes d'affaires de leurs pays respectifs sur les opportunités d'investissements qu'offre le Congo.



Une vue des diplomates

Le ministre du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, Isidore Mvouba, a présidé une conférence d'information, le 19 septembre. Parmi les orateurs, la directrice de l'Agence pour la promotion des investissements (Api), Annick Patricia Mongo. Elle a présenté l'organigramme de son

Agence, décliné ses différentes missions et services avant de s'arrêter sur les avancées réalisées et qui ont permis d'améliorer le climat des affaires ainsi que la position du Congo dans le Doing business. En appui de son exposé, la patronne de l'Api a présenté les nouveaux textes juridiques promulgués récemment

par le gouvernement. Ces derniers concernent entre autres, la réduction des délais de création d'une entreprise et de permis de construction, l'interdiction des barrières routières et contrôles de marchandises sur le territoire national.

Exposant à son tour sur les Zones économiques spéciales (Zes) et les accords déjà conclus avec quelques partenaires étrangers, le ministre Alain Akouala Atypault a indiqué que ces quatre futures Zes sont des opportunités d'affaires qui contribueront à la diversification de l'économie nationale.

Félicitant l'Api pour l'organisation de cette conférence, la majorité de ces ambassadeurs ont promis assurer le relais des informations reçues afin d'inviter les hommes d'affaires de leurs pays respectifs à s'intéresser au Congo. Créée en 2012, l'Api a pour mission principale de mettre en œuvre la politique du gouvernement en matière d'investissements à travers des activités de promotion et de facilitation des investissements privés. Elle a également pour mission d'améliorer l'environnement des affaires, puis promouvoir une image de marque dans le but d'attirer les investisseurs potentiels au Congo.

Lopelle Mboussa Gassia

LE FAIT DU JOUR

Les élections locales du 28 septembre

Après de longues batailles de procédure, le gouvernement et la classe politique ont trouvé un modus vivendi autour des élections locales qui se tiendront le dimanche 28 septembre. Le processus a de peu failli prendre un coup dans sa dernière ligne droite lorsque les députés de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) avaient claqué la porte de l'hémicycle, le 27 août, au moment de l'adoption par l'Assemblée nationale de la loi électorale modifiée.

Le coup de sang des élus de la principale formation de l'opposition congolaise n'avait pas empêché l'expression du vote à la chambre basse, mais l'Upads ne s'était pas non plus résolue à poursuivre sur cette voie du boycott qui l'aurait peut-être moins servie sur un long terme. C'est ainsi que, le 5 septembre, dans un ultime recours dicté par les circonstances de l'heure, ce parti réunit en session extraordi-

naire, soumettait au vote de ses dirigeants la décision de prendre part ou non aux élections des conseillers départementaux et municipaux. Le « oui » l'emporta à une écrasante majorité de 96,49%. La politique, c'est aussi d'avoir le courage de se surpasser.

Il reste maintenant à s'interroger sur les chances de succès des deux camps antagoniques qui se sont formés dans le pays en rapport avec le prochain scrutin. Car ces locales mettront aux prises le camp des partis favorables aux urnes et celui des opposants au processus. Le premier regroupe les formations politiques de la majorité présidentielle, de l'opposition parlementaire, de celle dite républicaine et du Centre. L'autre camp fédère les partis ayant opté pour le refus de concourir, pour certains entrés en dissidence électorale depuis bientôt dix ans.

Disons pour ce qui concerne le

premier groupe, en campagne électorale depuis plusieurs jours, qu'il aura sur lui de mobiliser l'électorat devant départager ses membres dans moins d'une semaine. Ne donnant pas lieu à un deuxième tour, l'élection du 28 septembre aura cette particularité de montrer à l'opinion nationale le vrai visage des partis ou des groupements de partis qui se sont lancés dans la course aux suffrages. Quel est le poids de chacun ? Quel taux de participation ? Telles seront les questions essentielles au bout du compte.

Le monde politique aimant souvent se défaire au gré des événements, peut-être les résultats de ces locales commanderont-ils les futures alliances politiques au Congo. Les partis traditionnels seront talonnés par l'armée des candidats indépendants, de plus en plus nombreux, et qui pourraient un jour, quand ils mûriront et prendront conscience de leur force, former une dynamique électorale qui emportera les

vieux partis souvent recroquevillés sur eux-mêmes.

S'agissant de l'autre groupe, il lui restera d'attendre les locales d'après celles qui arrivent. Ayant en tout et pour tout et pour la plupart d'entre eux rejeté toutes les concertations politiques antérieures, les partis de l'opposition dite radicale se sont mis en marge de la compétition. Ils pourront dans ces conditions difficilement influencer sur la gestion des collectivités locales, cellules primaires de la décentralisation administrative et de la démocratie participative ou de proximité.

Pour autant, rien n'indique que la porte du dialogue entre les acteurs politiques soit définitivement fermée au terme des élections locales du 28 septembre. La République fraternelle que les Congolais appellent de leurs vœux est en effet aussi celle de la palabre utile.

Gankama N'Siah

Arrêté n°14906/MID-CAB

portant nomination des membres des bureaux des commissions locales d'organisation des élections

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION,

Vu la Constitution ;
Vu la loi n°40-2014 du 1er septembre 2014 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 9-2001 du 10 décembre 2001 et des lois n° 5-2007 du 25 mai 2007 et n° 9-2012 du 23 mai 2012 portant loi électorale ;
Vu le décret n°2009-394 du 13 octobre 2009 relatif aux attributions du ministre de l'intérieur et de la décentralisation ;
Vu le décret n° 2012-1035 du 25 septembre 2012 portant nomination des membres du Gouvernement ;
Vu le décret n°2014-457 du 12 septembre 2014 fixant l'organisation et le fonctionnement de la commission nationale d'organisation des élections et les modalités de désignation de ses membres.

Arrête :

Article premier / Sont nommés membres des bureaux des commissions locales d'organisation des élections dans les districts et arrondissements.

I. DEPARTEMENT DE BRAZZAVILLE		Arrondissement n° 6 Talangaï	
" Arrondissement n°1 Makélékélé		Président	M. Gaspard BONSO
Président	M. Fidel FOUAKAFOUENI	1 ^{er} vice-président	M. Jean Fidèle OTALOU
1 ^{er} vice-président	M. Jean Claude BANTSIMBA	2 ^e vice-président	M. Chrisnelle Stévina BOUYILA
2 ^e vice-président	M. Giscard NGUIE	3 ^e vice-président	Mlle. Rica Chella OKO
3 ^e vice-président	M. Hilaire MAYPOUMA	4 ^e vice-président	Mme Judith MBOSSA née DZELI MAMOUNA
4 ^e vice-président	Mme. Louis Marie TCHITEMBO	Rapporteur	Le secrétaire <i>général</i> de l'Arrondissement
Rapporteur	Le secrétaire <i>général</i> de l'Arrondissement	Trésorier	Le régisseur
Trésorier	Le régisseur		
Arrondissement n° 2 Bacongo		Arrondissement n° 7 Mfilou	
Président	M. Etienne Fulbert NKODIA	Président	Mme. Micheline GUESSIMI
1 ^{er} vice-président	M. André NDOZI	1 ^{er} vice-président	M. Ruf in Aristide MAKOUMBOU KALOUKARILANDA
2 ^e vice-président	M. Arsène MBIZI MASSAMBA	2 ^e vice-président	M. Henri MINIONGO
3 ^e vice-président	M. Pradel Guelaud NSANA	3 ^e vice-président	Mlle. Flore BITSINDOU MILANDOU
4 ^e vice-président	M. Gabriel MIYALOU	4 ^e vice-président	M. Fulgence MAMPOKO
Rapporteur	Le secrétaire <i>général</i> de l'Arrondissement	Rapporteur	Le secrétaire <i>général</i> de l'Arrondissement
Trésorier	Le régisseur	Trésorier	Le régisseur
Arrondissement n°3 Poto-poto		Arrondissement n° 8 Madibou	
Président	Mlle. Pernelle Lydia APENDI ONZE	Président	M. Pascal MANANGA
1 ^{er} vice-président	M. André Daniel BOTATA	1 ^{er} vice-président	M. Prosper BABINDAMANA
2 ^e vice-président	M. Guy Narcisse BOSSATI	2 ^e vice-président	M. Michel MIAMIOUE
3 ^e vice-président	M. Cheryl Prince OPIO	3 ^e vice-président	M. Marielle TSIKA
4 ^e vice-président	M. Habib BOKAMBA YANGOUMA	4 ^e vice-président	M. Jacques DEFOUMBOU
Rapporteur	Le secrétaire <i>général</i> de l'Arrondissement	Rapporteur	Le secrétaire <i>général</i> de l'Arrondissement
Trésorier	Le régisseur	Trésorier	Le régisseur
Arrondissement n°4 Mougali		Arrondissement n° 9 Djiri	
Président	M. Philippe ELONGO	Président	M. Jean Claude YOKA
1 ^{er} vice-président	M. Philippe NIANGA	1 ^{er} vice-président	M. Melhing OPAN6HET
2 ^e vice-président	M. Christian NGOUARI	2 ^e vice-président	M. André OBOUAN6ON6O NDONSO
3 ^e vice-président	M. Médard MABANDZA	3 ^e vice-président	Mlle. Léa Nadège EFFET
4 ^e vice-président	M. Léonel NGASSONI	4 ^e vice-président	M. Martin OKANA
Rapporteur	Le secrétaire <i>général</i> de l'Arrondissement	Rapporteur	Le secrétaire <i>général</i> de l'Arrondissement
Trésorier	Le régisseur	Trésorier	Le régisseur
Arrondissement n° 5 Ouenzé		District de l'Ile MBAMOU	
Président	M. ITOUA YACKAUMA	Président	M. Jean Noël YOKA
1 ^{er} vice-président	M. Valentin LEBALE	1 ^{er} vice-président	M. Joseph OFOUN6A
2 ^e vice-président	M. Louis Marcos HOLLAT	2 ^e vice-président	M. Fils NDINSA
3 ^e vice-président	M. Berthony IBAKOU	3 ^e vice-président	M. OMER EKOU
4 ^e vice-président	M. Gires EWANGUI	4 ^e vice-président	M. Hyppolite MBANGOLO
Rapporteur	Le secrétaire <i>général</i> de l'Arrondissement	Rapporteur	Le secrétaire <i>général</i> du district
Trésorier	Le régisseur	Trésorier	Le percepteur^/

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« La libre circulation, dans les conditions actuelles, peut se révéler un élément déstabilisant, y compris en matière sécuritaire. N'oublions pas que Boko Haram, entre autres, sévit déjà au Cameroun. N'oublions pas non plus qu'au Gabon 25 % de la population est d'origine étrangère, ce qui est un taux élevé. L'ignorer serait irresponsable.

Ali Bongo Ondimba, président du Gabon, Jeune Afrique n°2800 du 7 septembre 2014

« A vrai dire, la représentation politique n'a pas été conçue pour réaliser la démocratie mais plutôt pour la contenir. »

Ousmane Abdoulaye Barro, Pastef-Les Patriotes, (Sénégal), Le Quotidien du 17 septembre 2014

« L'histoire n'est pas l'esclave de l'actualité. L'historien ne plaque pas sur le passé des schémas idéologiques contemporains et n'introduit pas dans les événements d'autrefois la sensibilité d'aujourd'hui. »

Pierre Vidal-Naquet et autres historiens, Appel collectif « Liberté pour l'histoire », Libération, 13 décembre 2005.

« Les guerres de sécession ne sont pas des guerres d'indépendance. Il ne s'agit pas de peuples coloniaux qui réclament la dignité d'avoir un État, mais plutôt de peuples qui veulent conserver des ressources naturelles abondantes. »

Pascal Boniface, directeur de l'IRIS, Le Nouvel Observateur, 17 septembre 2014

« ... ce sont les enseignants d'un niveau inférieur qui encadrent les gros effectifs d'étudiants et qui doivent être à la pointe de la recherche, par l'innovation, hors des sentiers battus par les professeurs. »

Abou Bakr Moreau, enseignant-chercheur, Études américaines, Flish, Ucad, Dakar, Le quotidien du samedi 13 septembre 2014

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

La refondation du sous-secteur à l'ordre du jour du conseil national

La question est inscrite comme point central de la dix-neuvième session ordinaire du conseil national du sous-secteur de l'enseignement technique à travers un thème annonciateur : « Accélérons la mise en œuvre de la refondation de l'enseignement technique, professionnel et de la formation qualifiante ».

Cette session, ouverte le 19 septembre par le ministre de l'Enseignement technique, professionnel et de la formation qualifiante, réunit les acteurs publics, privés et ceux de la société civile. Au coeur de leurs échanges, les grandes thématiques pédagogiques pour recueillir des avis critiques et projeter les actions à développer dans ce secteur. Pendant deux jours, seront passés en revue la remise à niveau des infrastructures, l'amélioration des plateaux techniques, la modernisation des programmes d'enseignement, le renforcement des capacités des enseignants et l'application des règles de ce sous-secteur par le personnel administratif.

Pour le ministre Serge Blaise Zoniaba, « Il faut encore redoubler d'efforts pour générer des résultats plus importants et de qua-

lité. Ce qui implique une exécution totale des programmes, une ponctualité et assiduité de la part des élèves et professeurs, la permanence des contrôles effectués et responsables des établissements publics et privés. » Il a appelé les directeurs départementaux au respect de la loi en matière d'accès aux établissements d'enseignement technique et professionnel ; aux responsables des établissements privés, il a exigé d'observer les dispositions des textes fixant des normes scolaires en vue d'une bonne éducation et une formation de qualité.

Les résultats du baccalauréat 2014 sont encourageants

Le taux de réussite est passé de 16,04 % en 2013 à 27,12 % en 2014. En 2014, l'effectif des candidats a été de 23.812 contre

26.991 en 2013, soit une baisse de 11,8%. Ceci est dû en particulier à l'effectif des candidats libres qui est passé de 11.851 à 8.261, représentant une chute d'environ 30%. Pendant ce temps, le nombre des candidats officiels progressait légèrement de 15.140 à 15.551 soit [L1] 2,7%. À propos des résultats du 1er tour, le pourcentage des admis a progressé de 2,29% en 2013 à 6,87% en 2014, tandis que celui des admissibles passait de 15,50% en 2013 à 25,42% en 2014.

Notons que la cérémonie d'ouverture de la dix-neuvième session ordinaire du conseil national de l'enseignement technique a été décalée de deux heures suite au non-respect du calendrier de la session par les partenaires de l'éducation et les intervenants actifs de ce ministère. Le ministre a rappelé à ces derniers la notion du temps avant d'ajouter qu'ils sont en compétition avec le monde entier et non avec eux mêmes.

Lydie Gisèle Oko

VIE ASSOCIATIVE

Des retraités de Gamboma évaluent la gestion financière de leur association

Le solde en banque de l'Union des retraités du district de Gamboma (Urdg) est de 4.786.333 FCFA à la date d'aujourd'hui. L'évaluation a été faite lors de l'assemblée générale ordinaire, le 16 septembre à Brazzaville.

La présentation du rapport financier a fait également état de la somme 562.000 francs collectés auprès des mutualistes et des dépenses liées au fonctionnement de cette organisation, estimée à 402.000 francs CFA. La somme venant uniquement des cotisations statutaires va aider cette organisation non gouvernementale à couvrir les différents chapitres de son action sociale et soutenir ultérieurement la mise en œuvre des projets agropastoraux.

Les membres de cette association ont aussi adopté le compte

rendu de la réunion passée. L'actuel bureau exécutif a présenté à l'assemblée, les quinze nouveaux membres qui ont affirmé leur adhésion. Seulement, il n'a pas été présenté à l'assemblée les travaux de l'atelier tenu le 24 et 25 juillet. Il était question de faire le toilettage des documents fondamentaux et de peaufiner les méthodes de travail en vue de rendre efficaces les actions socio-économiques, commerciales et culturelles. Un accent a été mis sur la pratique de l'agriculture et sur l'importance du réseautage de l'Urdg à d'autres organismes ayant les mêmes affiliations. C'est ainsi qu'à la faveur de cette assemblée générale, l'Union des retraités du district de Gamboma (Urdg) a officialisé sa collaboration avec l'Union nationale des travailleurs retraités

des affaires sociales et de la santé (Unatresas) ainsi qu'avec la fédération des ONG et associations de développement des plateaux (Foadp).

« Cette rencontre est un moyen d'échanger nos expériences mutuelles, en vue d'améliorer nos deux organisations dans une franche et sincère collaboration. L'Urdg et l'Unatresas ont ensemble la même vision dans leur champ d'action », indique Michel Mbon, président de l'Urdg. À la différence de leurs homologues, l'Unatresas a créé un centre de santé médico-social des personnes du 3ème âge dont les travaux de réalisation ont été financés par la société de téléphonie mobile MTN.

L'Urdg compte deux cent cinquante membres actuellement.

Fortuné Ibara



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
EP14	Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication	4 jours	05 au 08 août 2014
EP05	Techniques de rédaction administrative	5 jours	18 au 22 août 2014
GMP02	Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et services)	5 jours	25 août au 29 août 2014

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org

Site web : www.iprc-training.org

BP : 537 Brazzaville - République du Congo

(Suite de la page 4)

II. DEPARTEMENT DE POINTE-NOIRE		IV. DEPARTEMENT DU NIARI	
<p>Arrondissement n° 1 Lumumba</p> <p>Président 1^{er} vice-président 2^e vice-président 3^e vice-président 4^e vice-président Rapporteur Trésorier</p> <p>Arrondissement n° 2 Mvou-Mvou</p> <p>Président 1^{er} vice-président 2^e vice-président 3^e vice-président 4^e vice-président Rapporteur Trésorier</p> <p>Arrondissement n° 3 Tié-tié</p> <p>Président 1^{er} vice-président 2^e vice-président 3^e vice-président 4^e vice-président Rapporteur Trésorier</p> <p>Arrondissement n° 4 Loandjili</p> <p>Président 1^{er} vice-président 2^e vice-président 3^e vice-président 4^e vice-président Rapporteur Trésorier</p> <p>Arrondissement n° 5 Mongo-Mpoukou</p> <p>Président 1^{er} vice-président 2^e vice-président 3^e vice-président 4^e vice-président Rapporteur Trésorier</p> <p>Arrondissement n° 6 Ngoyo</p> <p>Président 1^{er} vice-président 2^e vice-président 3^e vice-président 4^e vice-président Rapporteur Trésorier</p> <p>District de TCHIAMBAMBA NZASSI</p> <p>Président 1^{er} vice-président 2^e vice-président 3^e vice-président 4^e vice-président Rapporteur Trésorier</p>	<p>M. Jean Baptiste SITOUMBA M. André MBANGALA M. Claude WANGHOS M. Nicodème IKOUÉBE M. Célestin BOUENGUE Le secrétaire général de l'Arrondissement Le régisseur</p> <p>M. Jean Paul MAVOUNGOU TATY M. Costodes Jean Claude TATI M. Jérôme NGOMA M. Idris BELOA M. Apollinaire BATCHI TCHISSABOU Le secrétaire général de l'Arrondissement Le régisseur</p> <p>M. André Marie MOUISSI M. Alain NGAMBOU M. Jean Claude BIBALOU M. Désiré GOMABAKALA M. Emerson KOMBO Le secrétaire général de l'Arrondissement Le régisseur</p> <p>M. Servais NGATSE NGOUEMBA M. Jonathan NGOMA M. Elastone NSUIMBI M. Wilfrid NTARI M. Gildas Armeil IDZANGA OLLINGOU Le secrétaire général de l'Arrondissement Le régisseur</p> <p>M. BOURA née ELOGNA Hélène M. Jean Jacques MANKATOU M. Servais MOUNKASSA M. Narcisse BISSEMO M. Rock Achille ASSOUA Le secrétaire général de l'Arrondissement Le régisseur</p> <p>M. Albert BATANGOUNA Mme. MIZELET Espérance Maryse Mathieu M. Juste Blanchard EWA ELABO M. Henri POATY Mlle. Princia MAPANA Le secrétaire général de l'Arrondissement Le régisseur</p> <p>M. Marie Gisèle SAMBA M. Félix PAKA M. Marcel MBIA M. Prince GANDI M. Pierre BEDI Le secrétaire général du district Le percepteur</p>	<p>District de Mvouti</p> <p>Président 1^{er} vice-président 2^e vice-président 3^e vice-président 4^e vice-président Rapporteur Trésorier</p> <p>District de Kakamoeka</p> <p>Président 1^{er} vice-président 2^e vice-président 3^e vice-président 4^e vice-président Rapporteur Trésorier</p> <p>District de Nzambi</p> <p>Président 1^{er} vice-président 2^e vice-président 3^e vice-président 4^e vice-président Rapporteur Trésorier</p> <p>District de Louvakou</p> <p>Président 1^{er} vice-président 2^e vice-président 3^e vice-président 4^e vice-président Rapporteur Trésorier</p> <p>District de Kimongo</p> <p>Président 1^{er} vice-président 2^e vice-président 3^e vice-président 4^e vice-président</p> <p>District de Divinié</p> <p>Président 1^{er} vice-président 2^e vice-président 3^e vice-président 4^e vice-président Rapporteur Trésorier</p> <p>District de Kibangou</p> <p>Président 1^{er} vice-président 2^e vice-président 3^e vice-président 4^e vice-président Rapporteur Trésorier</p> <p>District de Makabana</p> <p>Président 1^{er} vice-président 2^e vice-président 3^e vice-président 4^e vice-président Rapporteur Trésorier</p> <p>District de Londela-Kayes</p> <p>Président 1^{er} vice-président 2^e vice-président 3^e vice-président 4^e vice-président Rapporteur Trésorier</p> <p>District de Yaya</p> <p>Président 1^{er} vice-président 2^e vice-président 3^e vice-président 4^e vice-président Rapporteur Trésorier</p>	<p>: M. BATCHI-TCHICAYA : M. Bernard BALOU TATY : M. ILETSI MOUSSAVOU : M. Joseph Erdin FOUTI : M. Gaston MASSENGO : Le secrétaire général du district : Le percepteur</p> <p>M. Jacques MAKITA M. Jean Marie KOUMBA M. Brice Alain BINDA 5ITOU M. François NGUIMBI M. Victorien PAMA Le secrétaire général du district Le percepteur</p> <p>M. Jean PEA M. Raphaël TCHIAMOU M. TCHIMBINDA TCHISSAMBOU M. Joseph LOEMBA M. Jean GONTSO Le secrétaire général du district Le percepteur</p> <p>M. Pascal ODICKY M. Lucien MOUNTYOU M. Marcel Joachim KITSOUKOU M. Edmond NZACU M. Giles MFOUTOU Le secrétaire général du district Le percepteur</p> <p>Mlle. Elie KENGUE M. Didier BALEMVOUKILA TOUMBISSA M. Aurélien MATSOUMBOU M. Albert MBOUANGUI M. EKOUYA NGOTENI</p> <p>M. Alphonse MADZOU M. Claude MOUHINGA M. Eugène N6OMA M. Léonard DIBANGOU M. Edwige EKOUYA Le secrétaire général du district Le percepteur</p> <p>M. Gabriel ONDON60 M. Franck MOMBO M. Honoré MBOUMBA M. Ferdinand MPENE M. Hyacinthe MIKOUASA Le secrétaire général du district Le percepteur</p> <p>M. Brice MOUNZEO M. Nestor SAYA M. TSONI PAMBOU M. Dieudonné MOUENI N6OMA M. Albert MOUANGA Le secrétaire général du district Le percepteur</p> <p>M. Georges BISSILA M. Antoine GOMA M. David BINZEBI M. Jasmin DIZOLELE M. Charles MBELOLO Le secrétaire général du district Le percepteur</p> <p>M. Serge Maurice MOUSSAMA M. Guy Franck ON6A M. Bernard KIBILI M. Auguste MABIALA M. Pierre NKAYA Le secrétaire général du district Le percepteur</p>
III. DEPARTEMENT DU KOUILOU			
<p>District de Loango</p> <p>Président 1^{er} vice-président 2^e vice-président 3^e vice-président 4^e vice-président Rapporteur Trésorier</p> <p>District de Hinda</p> <p>Président 1^{er} vice-président 2^e vice-président 3^e vice-président 4^e vice-président Rapporteur Trésorier</p> <p>District de Madingo-Kayes</p> <p>Président 1^{er} vice-président 2^e vice-président 3^e vice-président 4^e vice-président Rapporteur Trésorier</p>	<p>M. Alphonse POBA TCHITEMBO M. René TCHITEMBO M. Ignace BATAMIO M. Srada LOUTAMBAYI M. Bruno KOKOLO Le secrétaire général du district Le percepteur</p> <p>M. André LOEMBA M. Jean Jacques SOMA M. Charles KAYA M. Séraphin SOUMBOU M. Eric Lambert MAKOSSO Le secrétaire général du district Le percepteur</p> <p>M. Jean Romain SOUKOU M. Joseph TCHIBINDA M. Simon MOUSSAVOU M. Valentin KOUMBA M. Jean Abel TCHIBINDA Le secrétaire général du district Le percepteur</p>		

SÉNATORIALES

Le dépôt de candidatures ouvert le 19 septembre

Par arrêté n° 15145 du 18 septembre, le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou a précisé qu'à partir du 19 septembre, les candidatures à l'élection des sénateurs dans certains départements, scrutin du 12 octobre 2014, sont ouvertes. Elles seront closes le 26 septembre à minuit. Les déclarations de candidatures sont déposées à la direction générale des Affaires électorales.

Tout candidat à l'élection des sénateurs fait une déclaration légalisée, en quatre exemplaires, comportant : ses nom(s) et prénom(s), date et lieu de naissance, domicile, profession, grade et fonction ; un extrait d'acte de naissance ; un casier judiciaire. Sur le volet élections : un certificat de nationalité ; un certificat de moralité fiscale ; quatre photographies d'identité et le logo choisi pour l'impression des bulletins de vote ou affiches électorales ; le nom du parti ou du groupement politique auquel il appartient ; l'indication de la circonscription électorale où il se présente ; le récépissé de versement du cautionnement de 100.000 francs non remboursable délivré par le Trésor public ; une lettre de démission certifiée par l'autorité compétente ou de mise en disponibilité pour les candidats en situation d'inéligibilité, datée d'au moins un an avant la date de la tenue des élections. La présentation des candidatures des partis ou groupements politiques doit tenir compte de la représentativité des femmes avec un taux d'au moins 30% de candidature.

Un autre arrêté n° 15146 du 18 septembre signé par le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation indique que la campagne électorale relative à l'élection des sénateurs, scrutin du 12 octobre, au titre du renouvellement, dans les départements du Niari, de la Lekoumou, des Plateaux, de la Cuvette-Ouest, de la Likouala et du Pool et des élections partielles dans les départements de Brazzaville et de la Bouenza, s'ouvre le 3 octobre et sera close le 10 octobre à minuit.

Roger Ngombé

VIE DES PARTIS

Une crise signalée au sein de l'UFD

Alors que les autres formations politiques s'activent à mettre en place des stratégies efficaces pour les prochains enjeux électoraux, l'Union des forces démocratiques (UFD) du défunt David Charles Ganao n'a pas pu présenter la liste de ses candidats pour les locales du 28 septembre. Notamment dans son fief Djambala, dans le Département des Plateaux.

Cette crise fait suite, selon certains membres du parti, à la décision prise par leur tête de liste, l'actuelle directeur général de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE), Patrice Ngagnon, de ne plus conduire le parti aux élections locales.

Pour revendiquer sa part de responsabilité et éviter de porter cette lourde épreuve qui déshonore le parti, le deuxième vice-président de l'UFD, Josué Rodrigue Ngouonimba, a préféré démissionner de son poste de vice-président. Dans une lettre qu'il a adressée, signée le 18 septembre et adressée au premier vice-président et aux membres du parti, on peut lire : « Monsieur le premier vice-président, cher camarade, voilà plus de 5 ans, ensemble, chacun en fonction de ses capacités, son intelligence et dans un esprit de camaraderie, nous avons fait de notre mieux pour permettre à notre parti qui est l'héritage du très respecté Charles David Ganao de continuer à jouer son rôle au sein de cette démocratie acquise de haute lutte. Si tant est que j'ai joué mon rôle significatif au sein du parti, j'ai apprécié le fait d'avoir développé la capacité de vivre avec les autres. Au moment où le jeu démocratique devient exigeant, notre parti s'enfonce dans un statut quo. Ne pas présenter de liste aux élections locales dans notre fief Djambala a été la limite à ne pas franchir. Ainsi, je prends la lourde décision de quitter mon poste de deuxième vice-président », souligne la lettre.

S'agit-il simplement d'une démission de ce poste de vice-président ? Certainement. Car la prudence devrait guider Josué Rodrigue Ngouonimba à ne pas quitter le navire UFD dont il représente les couleurs à l'Assemblée nationale. Un cas de figure qui serait lourd de conséquence pour lui, pour le parti et, peut-être, pour les militants et la circonscription. À suivre donc !

Rock Ngassakys

Claudia Sassou N'Guesso fait un don de médicaments à l'hôpital Marien-Ngouabi

En campagne à Talangai, Claudia Ikia Sassou N'Guesso conduit l'équipe du Parti congolais du travail (PCT). Au milieu des rencontres et des discours, elle ne manque pas de céder au devoir d'assistance comme en témoigne son geste du 18 septembre : le don de produits pharmaceutiques fait à l'hôpital pédiatrique Marien-Ngouabi situé dans l'arrondissement 6 de Brazzaville, Talangai. En remettant ces produits, elle a invité le personnel de cet hôpital d'en faire bon usage.

Auparavant, la tête de liste de Talangai avait eu des entretiens avec les responsables des églises de réveil installées dans le 6^e arrondissement. Un seul message : prier pour que les élections locales se déroulent dans la paix et la tranquillité. Elle a profité de l'occasion pour leur expliquer des efforts qu'elle déploie, en tant que député de la 5^e circonscription électorale de Talangai, pour



Claudia remettant les produits pharmaceutiques au médecin chef

résoudre les problèmes d'eau, d'érosion et d'électricité.

Liant la parole à l'acte, elle a remis aux populations du quartier 67 du matériel électrique devant servir à la réhabilitation des lignes électriques défectueuses. En outre, elle leur a promis de

construire, sous peu, un forage moderne afin de réduire les difficultés qu'éprouvent les populations de cette zone pour leur approvisionnement en eau. L'ouvrage sera confié à une entreprise brésilienne.

R.Ng.

Les candidats du PCT appelés à s'investir à fond dans la bataille

L'exhortation émane de Pierre Ngolo, au cours d'une rencontre qu'il a eue le 19 septembre à Brazzaville avec les candidats du Parti congolais du travail.

Le secrétaire général du PCT a invité ces derniers à se lancer conséquemment dans la bataille afin de faire gagner les listes du parti sur l'ensemble du territoire. « Notre campagne, tous nos messages doivent porter sur l'élection locale », a-t-il martelé, espérant convaincre les citoyens et les mobiliser massivement derrière les listes du parti. Il a ajouté que chaque

responsable, chaque militant à tous les niveaux doit s'impliquer conséquemment dans le travail à accomplir. Il a attiré l'attention des responsables et aussi des militants sur ce qui se passe et ce qui se dit autour de ces élections par quelques citoyens de mauvaise foi qui pensent que les élections locales du 28 septembre prochain ne sont qu'un référendum déguisé. « Nous ne devons offrir aucun prétexte à ceux-là. Nous devons donc nous mobiliser pour que le 28 septembre, les Congolais dans leur majorité, se rangent du côté du Parti congolais du

travail afin de gagner », a-t-il lancé. L'heure étant à la grande mobilisation, pour Pierre Ngolo a souligné à l'endroit des cadres et militants de son parti : « Il faut que nous sachions que c'est notre responsabilité partagée. Ce n'est pas seulement une affaire de ceux qui sont investis. L'enjeu est extrêmement important. Que les membres du parti ne baissent pas de bras et prennent la résolution de s'investir totalement à fond. Nous avons les structures appropriées pour mener à bien ce travail »

Jean Jacques Koumba

Le PAR présente ses neuf candidats de Mbama

Le parti pour l'action de la République-ma (PAR) que dirige Anguios Nganguia Engambé a présenté au public, notamment à la diaspora de Mbama à Brazzaville, le 19 septembre, ses neuf candidats aux élections locales dans ce district du département de la Cuvette-Ouest.

La tête de liste de ces neuf candidats, Joseph Opouya, a appelé les populations de ce district à les voter massivement le 28 septembre 2013. Les candidats de sa liste, a-t-il indiqué, se proposent d'apporter des changements dans le cadre de l'élaboration des plans de développement du département de la Cuvette-Ouest.

Il a salué, au passage, la modernisation de cette partie du pays même si beaucoup reste encore à faire, a-t-il insisté.

Nanti de son expérience d'homme de terrain, a-t-il ajouté, la tête de liste du PAR nourrit des ambitions d'élaborer des projets sociaux qui prennent en compte les doléances



Anguios Nganguia Engambé et Joseph Opouya

des populations du département de la Cuvette-Ouest. Ces projets, a-t-il ajouté, vont s'appuyer sur les ressources humaines et économiques dont dispose cette partie du Congo.

De son côté, le président du PAR, Anguios Nganguia Engambé a saisi cette occasion pour exhorter les candidats de son parti à plus de détermination et d'engagement. Les élections locales, a-t-il dit, constituent, pour son parti, un premier test politique afin de mesurer sa popularité au niveau de la base. Le PAR qui vient de voir le jour, il y a à peine deux mois, bénéficie, a-t-il expliqué, de la popularité de son leader qui avait été candidat indépendant à l'élection présidentielle de 2009. « À travers ma personnalité, mon parti gagne en crédibilité. J'étais le seul candidat indépendant à avoir parcouru tous les douze départements de notre pays pendant la campagne présidentielle de 2009 », a martelé le président du PAR.

Notons que le PAR n'a présenté de candidats qu'à Mbama. Le département de la Cuvette-Ouest compte six districts.

R. Ng.

(Suite de la page 6)

<p>District de Nyanga</p> <p>Président 1^{er} vice-président 2^e vice-président 3^e vice-président 4^e vice-président Rapporteur Trésorier</p>	<p>M. Henri Joseph MAKONBZO M. Tibolt BOUSSOUKOU M. Arisma MAVIOHA AA. Benjamin MOUZEO M. Hyacinthe MOUNGUENGUI Le secrétaire général du district Le percepteur</p>	<p>Arrondissement n° II Mossendjo</p> <p>Président 1^{er} vice-président 2^e vice-président 3^e vice-président 4^e vice-président Rapporteur Trésorier</p>	<p>M. ABOURI NOAM M. Gilbert Audrey NIAMA M. Cyr Olivier MOUKASSA M. Rodrigue ITOUA EBALE M. Jean Jacques MOUROKO Le secrétaire général de la commune Le receveur municipal</p>
<p>District de Mougoundou-Nord</p> <p>Président 1^{er} vice-président 2^e vice-président 3^e vice-président 4^e vice-président Rapporteur Trésorier</p>	<p>M. Ernest Gustave MBANI M. Romain NGONGO M. Goltrand Ferry PENDAGOYI M. Jean Robert BOUKADILA M. Dominique NKOLI Le secrétaire général du district Le percepteur</p>	<p>V. DEPARTEMENT DE LA BOUENZA</p> <p>District de Madingou</p> <p>Président 1^{er} vice-président 2^e vice-président 3^e vice-président 4^e vice-président Rapporteur Trésorier</p>	<p>M. Marie Médard Alain PACKOT M. Marcel NGOUALA M. Marcel KIMBOULA M. François PAMBOU M. Yvan KIBANGOU Le secrétaire général du district Le percepteur</p>
<p>District de Mougoundou-Sud</p> <p>Président 1^{er} vice-président 2^e vice-président 3^e vice-président 4^e vice-président Rapporteur Trésorier</p>	<p>M. Léonard LEOKA ITOUA M. Marcel NZINGA M. Fidel KOUANGA M. Charles YOUNGA M. François MVOUTI Le secrétaire général du district Le percepteur</p>	<p>District de Mouyondzi</p> <p>Président 1^{er} vice-président 2^e vice-président 3^e vice-président 4^e vice-président Rapporteur Trésorier</p>	<p>M. Cyr ALANZI M. Célestin BOUEMBE M. Lucien BITSIMI M. Miété MAPANA M. Bernard KOMBO Le secrétaire général du district Le percepteur</p>
<p>District de Mbinda</p> <p>Président 1^{er} vice-président 2^e vice-président 3^e vice-président 4^e vice-président Rapporteur Trésorier</p>	<p>M. Emile OKENDA M. Basile Théodore SEMBI M. Bernard MOUYAMA M. Gérard BIAMBOUANA BANZOUZI Mme. Lucie Adhère YONGO Le secrétaire général du district Le percepteur</p>	<p>District de Loudima</p> <p>Président 1^{er} vice-président 2^e vice-président 3^e vice-président 4^e vice-président Rapporteur Trésorier</p>	<p>M. Odile SAMBA M. Alain PONGUE M. Sylvain GOMA M. Daris NDEKESSE Mme. Justine KIDILA KIELE Le secrétaire général du district Le percepteur</p>
<p>District de Mayoko</p> <p>Président 1^{er} vice-président 2^e vice-président 3^e vice-président 4^e vice-président Rapporteur Trésorier</p>	<p>M. Frédéric MIAMBAZILA M. Anatole MAYOMBO M. Bienvenu LOUBA M. Arnaud MOUTOTO M. Gérôme NGOUMANGOU Le secrétaire général du district Le percepteur</p>	<p>District de Kayes</p> <p>Président 1^{er} vice-président 2^e vice-président 3^e vice-président 4^e vice-président</p>	<p>M. Daniel BIKAKOUDI M. Auguste KOUBINKANI M. Guy Aimé Fortune MAKOUANGOU LOUBOTA M. Bruno MOUAKASSA M. Dominique PELLA</p>
<p>District de Moutamba</p> <p>Président 1^{er} vice-président 2^e vice-président 3^e vice-président 4^e vice-président Rapporteur Trésorier</p>	<p>M. Jean Claude BABA5SANA M. Georges ITOUMBI M. Célestin MOMBO Mlle. Flore KINKELA M. Alphonse KOUFOUTA Le secrétaire général du district Le percepteur</p>	<p>District de Mabombo</p> <p>Président 1^{er} vice-président 2^e vice-président 3^e vice-président 4^e vice-président Rapporteur Trésorier</p>	<p>M. Frédéric Daniel KAKOU MALONGA M. Marc MAKAYA M. Michel MOUKOUYOU GADY M. Victor NDEMBI M. Félicien MIKAMONA Le secrétaire général du district Le percepteur</p>
<p>District de Banda</p> <p>Président 1^{er} vice-président 2^e vice-président 3^e vice-président 4^e vice-président Rapporteur Trésorier</p>	<p>M. Jean BOUANDI M. Apollinaire Sabin PEMOSSO M. Rigobert MASSOUEMA BOUKA Mlle. Pélagie NZATSI M. Christian Urbain IBINDA Le secrétaire général du district Le percepteur</p>	<p>District de Boko-Songho</p> <p>Président 1^{er} vice-président 2^e vice-président 3^e vice-président 4^e vice-président Rapporteur Trésorier</p>	<p>M. Aloïse BATI A M. Daniel BAZOUNGUIDILA M. Anselme MANIANGOU M. Bruno NGOYI M. Symphorien MOUSSONGA Le secrétaire général du district Le percepteur</p>
<p>Arrondissement n° I Dolisie</p> <p>Président 1^{er} vice-président 2^e vice-président 3^e vice-président 4^e vice-président Rapporteur Trésorier</p>	<p>M. Daniel MBAMA M. Urbain IHOUANGOU M. Paul MOUAKASSA M. Kevin VOUKA M. Sylvain NGOULOU MISSIE Le secrétaire général de l'Arrondissement Le régisseur</p>	<p>District de Yarnba</p> <p>Président 1^{er} vice-président 2^e vice-président 3^e vice-président 4^e vice-président Rapporteur Trésorier</p>	<p>M. Léopold POUNGUI M. Félix KOUNGA M. Martin MANTINA M. Jeannette BOUITI SAKELA M. Antoine BISSOMBO Le secrétaire général du district Le percepteur</p>
<p>Arrondissement n° H Dolisie</p> <p>Président 1^{er} vice-président 2^e vice-président 3^e vice-président 4^e vice-président Rapporteur Trésorier</p>	<p>M. Lambert ELENGA M. Thierry MISSIE M. Jean Baptiste MBOUMBA M. François MOUSSODI Mme. Rosalie MOMBO N'DEMBI Le secrétaire général de l'Arrondissement L'é régisseur</p>	<p>District de Tsiaki</p> <p>Président 1^{er} vice-président 2^e vice-président 3^e vice-président 4^e vice-président Rapporteur Trésorier</p>	<p>M. Laurent PAMBOU M. Christophe MABOUILA M. Marcel NDZOULOU NKOTO M. Maurice NGOMA M. Victor MABELE Le secrétaire général du district Le percepteur</p>
<p>Arrondissement n° I Mossendjo</p> <p>Président 1^{er} vice-président 2^e vice-président 3^e vice-président 4^e vice-président Rapporteur Trésorier</p>	<p>M. Orner NSUEKOU M. BIYOHOU MOUAVOUMBI M. Sévérin INZIKOU NZIHOU M. Christian TOMBET M. Dieudonné MATSOUMBA Le secrétaire général de la commune Le receveur municipal</p>	<p>District de Kingoué</p> <p>Président 1^{er} vice-président 2^e vice-président 3^e vice-président 4^e vice-président Rapporteur Trésorier</p>	<p>M. Marius Jonas OTOKA M. Pierre MOUKOKO M. Alphonse MAKOMOUNA M. Bienvenu MBAMA M. Jean Baptiste BOPOU Le secrétaire général du district Le percepteur</p>

L'Upads positionne 75 candidats à Pointe-Noire

La présentation de ces candidats a eu lieu le 19 septembre à Pointe-Noire au cours d'un meeting en salle présidé par Jean Louvosso, président de la coordination de l'Union panafricaine pour la Démocratie Sociale (Upads) dans la ville océane.

C'est dans une salle archicomble que le parti de l'ancien président Pascal Lissouba, l'Upads, a lancé officiellement sa campagne électorale pour le scrutin local du 28 septembre. Au total 75 candidats ont été choisis par le bureau politique de l'Upads pour défendre les couleurs du parti dans ce département. Cette journée dite de présentation, a notamment permis à ces candidats d'échanger avec les électeurs. En effet, la liste du premier arrondissement Lumumba est conduite par Jean Louvosso, celle de Mvou-Mvou par Marc Tsati, de Tié-Tié par



Les candidats de l'Upads, crédit photo Adiac

Gilbert Ngoma, Loandjili par Jonathan Caésar Pandzou, Mongo Mpoukou par Roger Bongo et enfin celle de Ngoyo par Alain Mpassi. « *Aujourd'hui Ponton la belle, mais demain, avec*

l'Upads, Ponton sera plus belle », c'est avec ces mots pleins d'espoir que Jean Louvosso a demandé aux membres, militants et sympathisants de ce parti de voter utilement les listes de l'Upads. Ensuite, après

avoir scandé la devise du parti « Liberté, Solidarité, Progrès », le président de la coordination, a exhorté les candidats d'y croire fort et de donner le meilleur d'eux-mêmes. Chacun a reçu une fleur blanche, symbole

d'amour, de la pureté, de l'innocence, de la consolation et de la joie. Il y a quelques mois, l'Upads se déclarait non partante pour ses élections locales. Il a donc fallu que son bureau politique se retrouve en session extraordinaire, le 5 septembre, pour décider s'il fallait, oui ou non, aller aux élections locales. Et c'est finalement le oui qui l'avait remporté.

Ces élections locales représentent aujourd'hui un enjeu capital pour la vie politique de ce parti et pour le pays. Un moment important qui va permettre de consolider son processus démocratique. Rappelons que le mandat des conseillers municipaux et départementaux issus des élections locales de 2008 avait pris fin depuis bientôt une année. Ces élections vont donc permettre aux partis listés de se représenter localement afin de défendre leurs idéaux dans l'intérêt du peuple.

Hugues Prosper Mabonzo

José Cyr Ebina prône le développement local

Le candidat indépendant et député d'Ignié dans le Pool a lancé sa campagne le 18 septembre. Il a défendu son projet de société axé notamment sur la mise en place d'infrastructures modernes.



José Cyr Ebina (à gauche)

José Cyr Ebina conduit une liste composée en tout de quatre candidats avec pour slogan : « Ignié uni dans sa diversité ». Un message autrement symbolisé par une main ouverte sur un fond rouge, son logo pour ces locales.

Devant une foule de militants conquis, arborant des tee-shirts blancs à l'effigie de José Cyr Ebina, celui qu'on a surnommé « Papa cinq doigts » a déploré le manque d'hôpital, de lycée et autres types d'infrastructures à Ignié. De son discours on retiendra cet extrait : « *Plusieurs congolais ne savent même pas pourquoi on doit voter les conseillers. Nous avons le bilan du conseil sortant. Par rapport à ce bilan, nous verrons les failles des conseillers qui ont dressé un bilan contraire à la réalité, car certains projets n'ont pas été exécutés. Ces conseillers reviennent encore solliciter des voix. Ce sont les mêmes partis qui tirent le pays vers le bas. Je demande à la population d'Ignié de se mobiliser comme un seul homme pour repousser ces conseillers loin de ce district.* »

De plus en plus engagé dans la vie politique, José Cyr Ebina continue de jouer en « solo » sans exprimer une quelconque volonté de créer un parti politique alors que ses sympathisants le lui recommandent. Face à la furie des adversaires, le député d'Ignié dit s'appuyer sur ses œuvres sociales au sein de ce district pour s'offrir une victoire le 28 septembre prochain.

Au terme de cette rencontre, les candidats aux élections locales ont organisé un carnaval pour marquer le lancement de leur campagne. Tache noire à la fin du carnaval : des échauffourées entre les jeunes avec des blessés comme bilan. D'après des témoignages, cette rixe s'expliquerait par des conflits internes entre jeunes des villages.

Josiane Mambou Loukoula

L'association pour la mémoire de Jean-Félix Tchicaya présente ses candidats

La cérémonie a eu lieu le 18 septembre au siège de l'association dans le 4^e arrondissement Loandjili à Pointe-Noire.

La présentation des membres de l'association pour la mémoire de Jean-Félix Tchicaya s'est faite en présence d'un huissier de justice. Chacun a pris l'engagement de reverser le tiers des indemnités aux quartiers et arrondissements, une fois élu. L'association pour la mémoire de Jean-Félix Tchicaya est présente aux élections locales à Lumumba avec comme tête de liste Johan Loembet ; à Mvou Mvou où la liste est conduite par Dika Désiré Antoine ; Fernandes Tchiboli est tête de liste à Loandjili et Albert Ibara à Mongo Mpoukou.

Les candidats de l'association pour la mémoire de Jean-Félix Tchicaya se sont engagés pour la transformation de la vie citoyenne comme l'a voulu Jean-Félix Tchicaya, homme politique congolais, humaniste, épris de justice et de paix qui s'est battu toute sa vie pour l'émancipation politique de l'Afrique, l'amélioration de la situation économique du continent et celle des conditions de travail des Africains.

De son côté, Max Joël-Félix Tchicaya a présenté la pédagogie électorale aux membres de l'association en montrant l'importance d'une élection locale et la prépondérance du vote citoyen dont les représentants au conseil municipal, encore appelés grands électeurs, défendent les intérêts des citoyens et ont

la charge d'élire le président du Conseil municipal. Intervenant dans les différentes langues véhiculaires, les responsables de l'association ont sollicité le concours de tous à voter les listes de l'association pour un véritable changement dans la commune. Un rite traditionnel a été fait par les femmes. On y a découvert la grandeur de la personnalité de Jean-Félix Tchicaya, une icône nationale du pays par son action et son engagement politique.

L'association pour la mémoire de Jean-Félix Tchicaya a été créée en 2010. Elle a pour mission de véhiculer les idéaux de Jean-Félix Tchicaya, premier parlementaire congolais décédé le 16 janvier 1961 peu après les indépendances.

Hervé Brice Mampouya

Avira 56 à la conquête des mamans de Ouenzé

Après la rencontre avec les chefs de quartiers et de zones, Romaric J.J Oyo Embounou, dit Romi Oyo, tête de liste d'Avira 56 dans le cinquième arrondissement de Brazzaville, Ouenzé, a rencontré les mamans de cet arrondissement pour un échange citoyen.

Natif de Ouenzé, Romi Oyo, tête de liste d'une association politique qui prône l'amour, le partage et la suffisance a rencontré les mamans de Ouenzé pour solliciter leurs bénédiction et soutien. Très enthousiasmées de voir ce fils qu'elles ont vu naître et grandir se positionner pour leur cause, les «mamans» de Ouenzé lui ont unanimement

garanti leur vote. « *Nous savons que ce n'est pas aujourd'hui que tu as commencé à apporter un soutien à tes sœurs et frères que tu as laissés ici et même à tes mamans alors que tu n'avais même pas l'intention de briguer quoi que ce soit ici à Ouenzé. C'est pourquoi, unanimement, nous avons décidé de te soutenir afin que tu sois élu. Pour ce faire, nous ferons également la campagne auprès de nos ménages, car c'est le moment de donner la place aux jeunes. Nous osons espérer également qu'au lendemain de ton élection, tu continueras à nous apporter ton soutien comme tu le faisais par le passé.* »

Lors de cette rencontre, des mamans n'ont pas hésité de prendre «leur fils» dans leurs bras.

L'association Avira 56 poursuit sa campagne par un match de football qu'elle a organisé entre les jeunes de cet arrondissement. Une marche est également prévue avec les jeunes pour leur dire que « le changement c'est maintenant ». « *Il faut qu'on se tienne la main dans la main afin d'obtenir cette victoire ensemble* », a déclaré Romi Oyo.

Notons que le thème de la campagne d'Avira 56 est «Ouenzé pour une jeunesse émergente.»

Bruno Okokana

INDUSTRIE
ÉLECTRIQUE
ÉLECTRONIQUE
ÉNERGIES RENOUVELABLES
Du Maroc



« Action Lumière » offre de nombreuses opportunités d'affaires pour les entrepreneurs africains.

Plus de 85 entreprises marocaines seront présentes pour partager leurs expériences et initier ou développer des relations commerciales et d'investissement avec vous.

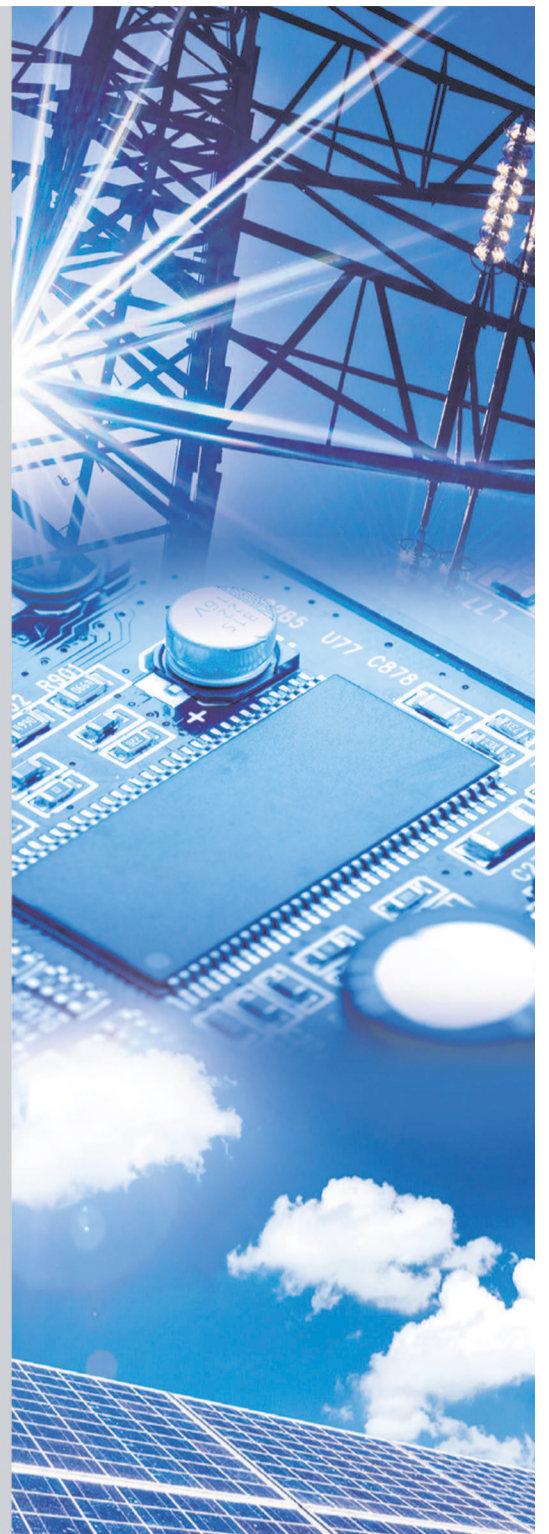
Les secteurs représentés seront : l'industrie, électrique, électronique et énergies renouvelables.

Rejoignez la dynamique des échanges intra-africains. Participez à ces rencontres d'affaires et tirez profit de ces nouveaux courants d'échanges avec le Maroc.

ACTION LUMIERE
POUR UN PARTENARIAT
GAGNANT GAGNANT



CONGO | 26
Brazzaville | SEPTEMBRE



POUR PLUS D'INFORMATIONS, MERCI DE CONTACTER :

M. YAMILE
Yamile@marocexport.gov.ma
+242 040 855 685

M. GHAZI
ghazi@marocexport.gov.ma
+242 044 852 295



Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Poses)
ASSURANCE MALAIRE
ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE INCENDIE
ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
ASSURANCE GLOBALE BANQUE ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise dès maintenant!

le monde de l'informatique

Promotion spéciale

Ordinateurs portables **acer**

Acer Aspire E1-570

Spécificités
* Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
* 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
* 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
* 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
* French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Acer Celeron (Couleur Rouge)
Acer Celeron (Couleur Grise)

Spécificités
* Intel Celeron Processor (2.2 GHz), Windows 7
* 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
* 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
* French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Acer Aspire V5-131

Spécificités
* Intel Celeron
* Système d'exploitation Windows 7
* 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
* 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
* French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

Prix : **265.000** TTC

Prix : **259.000** TTC

Avenue Alphonse FONDERS, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratch-cg.com - Web: www.terratch-cg.com

ENQUÊTES

Hôtellerie : l'absence de classification gangrène le secteur

Une, deux, trois quatre et même cinq étoiles, les hôtels au Congo s'arrogent la classification, seuls, en l'absence d'un document actualisé. Entre prix de chambres et services proposés, chacun tente de rafistoler un confort qui ne répond parfois pas aux standards. En attendant une opération lancée par l'État pour assainir ce secteur et mieux promouvoir le tourisme, l'hôtellerie jouit encore de son ère de liberté. Enquête.

La moyenne hôtellerie, la plus consommée, a conquis les espaces de Brazzaville et des grandes villes depuis que les grands groupes hôteliers ont disparu. Bien ou mal installé, ce qui compte pour ces nouveaux venus, ces entrepreneurs congolais et étrangers détenteurs de licence ou non, c'est de bâtir et héberger au-delà des principes requis par l'activité. Si des villas entières sont désormais transformées en hôtels, même à des emplacements inconfortables, des constructions tous azimuts surplombent des avenues. Le répertoire hôtelier évolue certes, mais se pose la question du respect des principes établis par les standards. Car au-delà d'une chambre et de son prix, des services et du confort, les spécialistes pointent du doigt les surfaces des pièces qu'ils jugent exigües, le manque d'ascenseur pour les édifices de plus de 4 étages, d'Internet, de journaux et surtout de véhicule assurant la navette. Une petite liste de critères sur de plus de 200 qui permettent d'évaluer un hôtel et de le classer.

Pour réorganiser le secteur, et se servant des prochains Jeux africains de 2015 comme élément déclencheur, l'État a décidé de lancer un recensement administratif du secteur hôtelier. Sibiti et Brazzaville ont été choisis pour amorcer le processus. En attendant le dépouillement de l'enquête, on estime déjà à 900 hôtels à Brazzaville dont 150 seulement de classe internationale. Le constat fait ressortir un secteur en plein boom mais à quel prix ? Pour compléter ce travail de recensement, le ministère du Tourisme et de l'environnement lancera prochainement une opération de classification d'hôtels de tourisme. L'opération intervient 28 ans après celle réalisée en 1986 et qui avait attribué, non seulement des étoiles de luxe aux hôtels comme Mbamou Palace et Cosmos, mais permis au secteur de respecter les normes exigées en équilibrant prix et services.

Étoiles, prix et services, chacun fait son jeu

Les hôtels moyens remplissent la liste des nouveaux établissements qui affichent, pour la plupart, un luxe à l'orientale, même si les services laissent parfois à désirer. Les gérants ou propriétaires sont essentiellement des

chefs libanais, commerçants et hommes politiques congolais. Pour se positionner et vendre, certains ont décidé de s'attribuer des étoiles sans l'avis de l'État. Deux ou trois étoiles pour l'essentiel, pour 12 chambres au plus, parfois sans Internet. La plupart de ces hôtels au personnel amateur ne possède pas de restaurant gastronomique. À l'OCH de Brazzaville, malgré un espace exigü, un hôtel qui compte déjà plusieurs années brandit trois étoiles. Ici, les chambres ne font même pas



Une chambre de luxe dans un hôtel de Brazzaville

9 mètres carrés comme l'exige le minimum pour un espace qui revendique un tel classement. et dire aussi que l'établissement ne possède pas de parking.

Le 17 septembre, lors d'un entretien, la Directrice départementale du Tourisme, Martine Ngassaki, dénonçait « l'auto proclamation » des classifications que s'arrogeaient les hôtels. Depuis 1986, aucune opération n'a, en effet, été engagée par l'État pour classer ces établissements, précise par ailleurs David Makolo Makoundou, directeur de l'hôtellerie. « Ils ne doivent pas mettre des étoiles, car c'est une décision seule de l'opération de catégorisation. Parce que lorsqu'ils décident de la sorte, ils ne répondent pas au critère », souligne-t-il.

À ce jour, seul l'hôtel Olympic Palace est homologué par le ministère du Tourisme grâce à un nouveau classement adopté en 2004, mais abandonné aussitôt. Le document qui n'est plus

d'actualité ciblait la classe d'une à quatre étoiles de luxe. « Avec les nouvelles normes qui vont emmener le classement à 5 étoiles, nous n'avons classé aucun hôtel depuis. Olympic Palace avait été classé comme échantillon et l'opération devrait se poursuivre », précise David Makolo Makoundou.

Plusieurs critères entrent, en effet, dans le classement d'un hôtel. À l'instar de la catégorisation, ce rangement, soulignent les experts, pourrait déterminer les prix des chambres d'un hôtel et même les tarifs de restaurants. Même si le rôle de l'État n'est pas de fixer les prix des chambres, en prônant la libre concurrence, le secteur pourrait obtenir des documents avec des tarifs approximatifs selon qu'on s'adresse à une catégorie d'hôtel.

tés au ministère lorsqu'il s'agit de les convoquer », assure la Directrice départementale du tourisme.

Améliorer les recettes hôtelières grâce à la classification

En organisant l'environnement du marché tel que prévu par les textes, outre la classification, le projet devrait également réviser les charges fiscales qui incombent aux hôteliers. L'une des raisons de la cherté des hôtels - un fait reconnu d'ailleurs un peu partout même hors du Congo - viendrait de taxes jugées extrêmes par les propriétaires alors que le taux moyen d'occupation des chambres est relativement bas ces dernières années, selon un constat. « Pour un hôtel, même à 50% de son occupation, on équilibre juste les

augmente le prix d'achat. Il faut revoir les taxes pour que le montant de la chambre baisse », reconnaît le directeur de l'hôtellerie. « Ce n'est pourtant pas la raison pour que les hôteliers ne paient pas la taxe touristique qui sert à faire la promotion du tourisme. Et il y a bien d'hôtels qui paient cette taxe. Et c'est obligatoire », rappelle pour sa part Martine Ngassaki.

La taxe touristique, poursuit David Makolo Makoundou, est la marge que prend l'État sur le prix de la chambre. « Si la chambre coûte 10.000 FCFA, le commerçant mettra une marge de 2.000 FCFA. La chambre coûtera alors 12.000 FCFA. L'hôtelier collecte cet impôt qui s'ajoute sur le montant réel de la chambre. C'est le même principe de la TVA. À cela s'ajoutent d'autres taxes et finalement le prix de la chambre peut monter à 13000 FCFA. Le surplus, c'est ce que l'État récupère », explique-t-il.

C'est à travers cette taxe que le ministère du Tourisme et de l'environnement participe au budget de l'État. Chaque année, c'est environ 150 millions FCFA de recouvrement de cet impôt versés au trésor public. Une partie servirait à la promotion du tourisme et à l'investissement. Selon plusieurs experts, l'État aurait pu faire mieux si le secteur hôtelier est mieux géré. « 150 millions FCFA, ce n'est pas beaucoup pour un pays où les hôtels fleurissent partout. Je crois que le problème est lié au fait que plusieurs établissements échappent au contrôle de la Direction générale du tourisme », commente Alexis Franck Makaya Ngoulou, économiste et membre d'un cabinet d'audit.

Une remarque que ne jette pas en bloc le directeur de la Réglementation et du contentieux au ministère du tourisme, Michel Mboukou, qui reconnaît que la faiblesse des moyens de sa direction ne permet pas l'organisation d'enquêtes exhaustives sur les établissements hôteliers clandestins. « Il y a un décret 1984/78 du 19 janvier 1984 portant réglementation du secteur d'hébergement et restauration. Ce décret fixe les conditions dans lesquelles les promoteurs sont amenés à constituer leurs dossiers. La difficulté est que nous trouvons des hôtels sans papier et qui ne sont pas répertoriés », affirme-t-il. « La ville est grande, et nous n'avons toujours pas de moyens pour nous déplacer. Surtout pour contrôler ceux qui n'ont pas de papiers », renchérit Michel Mboukou.

Quentin Loubou

L'idéal, souligne Martine Ngassaki, est de faire en sorte que les prix reflètent les services proposés. « Vous ne pouvez pas payer une chambre à 35.000 CFA lorsque vous n'avez pas de climatisation et d'internet », commente-t-elle. « La destination Congo coûte trop cher, et c'est un frein au développement touristique », ajoute la Directrice.

L'autre effet recherché dans cette opération est la professionnalisation de l'offre et des services, car pour le secteur hôtelier, il s'agit d'aider à la formation du personnel qualifié au-delà des séminaires classiques que le ministère organise déjà. « Nous devons apprendre aux gestionnaires d'hôtel qu'il s'agit d'un métier qui a des normes. La plupart d'hôteliers sont des non professionnels, des hommes politiques pour la plupart qui emploient un personnel parfois sans qualification. Et cela cause des difficul-

charges. L'hôtel n'est pas dans sa marge bénéficiaire. Il faut qu'il ait une occupation autour de 70 à 75% pour équilibrer les choses. Donc, les hôtels sont parfois obligés de baisser les prix des chambres. Après les calculs, on se retrouve avec des difficultés de paiement de certains impôts. Car il faut payer les salaires, et les délestages causent également des problèmes », explique un patron d'hôtel sous anonymat.

À l'instar de la taxe touristique instituée par décret présidentiel depuis 1978, une sorte d'impôt indirect qui correspond à 10% du prix de la nuitée d'une chambre, les hôteliers sont contraints de payer la TVA, le centime additionnel, la taxe municipale, la taxe sur l'environnement, l'imposition de l'Onemo etc. Au niveau de la restauration, bien d'autres taxes font que les menus proposés soient élevés. « Nous sommes conscients de cet état de fait. Ajouter les taxes, ça

SWITCH
ON
AUX RÉSULTATS
EN DIRECT

#SwitchOn

CONGO - RD CONGO

Les deux chefs d'État s'engagent pour la relance du commerce transfrontalier

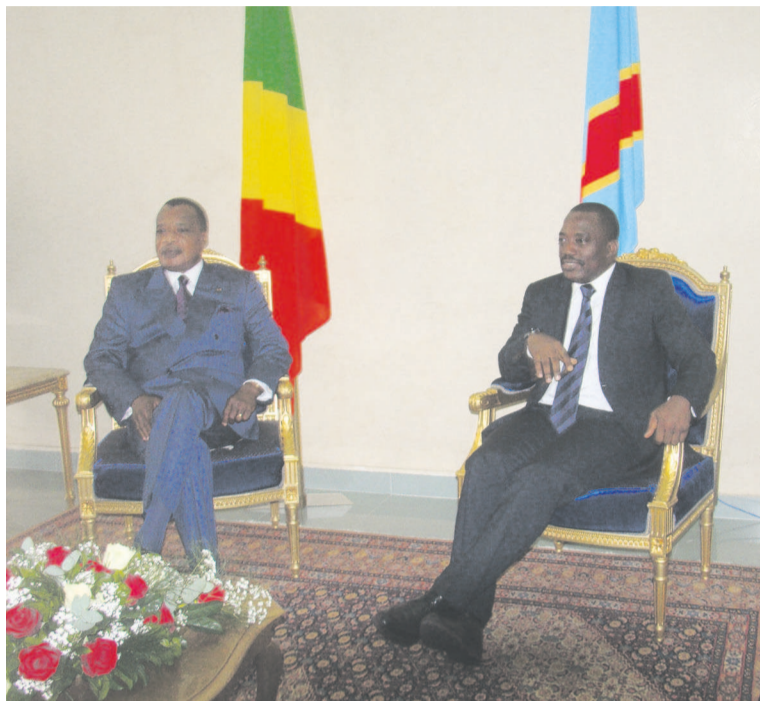
Au terme de la visite de travail du président Denis Sassou N'Gusso, le 19 septembre à Kinshasa, où il a eu un tête-à-tête avec son homologue Joseph Kabila, les deux chefs d'État et leurs délégations ont décidé de mettre en œuvre un programme de travail en vue de relancer le commerce entre la République du Congo et la République démocratique du Congo (RDC).

Le communiqué publié à l'issue des entretiens à huis clos entre les deux présidents et de la réunion de travail des délégations ministérielles a annoncé la tenue, le 23 septembre à Kinshasa, d'une réunion des experts des deux États. Elle aura pour missions, entre autres, d'« examiner les modalités pratiques de la reprise du commerce transfrontalier entre les deux pays et de proposer les modalités de coopération entre les deux pays en matière de lutte contre la criminalité urbaine dans les grandes villes ».

Le même communiqué lu par le ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale de la RDC, Raymond Tsibanda, annonce la mise en place d'une commission mixte chargée d'enquêter sur « les

allégations de violation des droits de l'homme ayant émaillé les opérations d'expulsion de la République du Congo, des ressortissants de la République démocratique du Congo ».

Ce tête-à-tête de plus de deux heures, ponctué d'un déjeuner, est le premier entre les deux présidents depuis le lancement, au mois d'avril passé, de l'opération « Mbata ya bakolo » qui a conduit au rapatriement d'environ 400 000 ressortissants de la RDC vivant en République du Congo. Il représentait donc toute une symbolique et pourrait être considéré comme un signal fort de la volonté des deux dirigeants à consolider leurs efforts pour le raffermissement des relations entre les deux pays et leurs peuples.



Denis Sassou N'Gusso et Joseph Kabila Kabange

Dans ce cadre, une convention sur la circulation et l'établissement des personnes et des biens a été signée par les deux gouvernements à l'issue de la réunion de la commission mixte entre les deux pays, le 3 juin 2014 à Kinshasa. Cette convention est actuellement en cours

de ratification par les deux États, en vue de fixer les nouvelles conditions d'entrée et de séjour entre les deux pays.

La RCA, le terrorisme en Afrique et Ebola également évoqués

En dehors des questions bi-

latérales, les échanges entre les présidents Denis Sassou N'Gusso et Joseph Kabila ont également porté sur les sujets internationaux d'actualité. Notamment, la Crise en République Centrafricaine (RCA). Le président de la RDC a félicité son homologue pour ses efforts dans le cadre de la médiation dans cette crise, saluant au passage la tenue du forum inter centrafricain du 21 au 23 juillet dernier à Brazzaville.

Se félicitant par ailleurs du retour de la paix dans la province du Nord-Kivu en RDC, les deux chefs d'État et leurs délégations ont lancé « un appel pressant » à la communauté internationale de tout mettre en œuvre pour trouver une réponse appropriée à l'épidémie d'Ebola, déjà responsable de plus de 2000 morts en Afrique. Ils ont également invité le monde entier à œuvrer en vue de l'éradication des actes terroristes qui ont ressurgi en Afrique et dans le monde.

Thierry Nougou

Crédit Rentrée Scolaire

FRAIS DE DOSSIER GRATUITS

BGFIBank vous accompagne pour la rentrée scolaire

BGFIBank vous accompagne pour faire face aux dépenses de la rentrée scolaire.

Grâce à une offre de crédit diversifiée et personnalisée répondant précisément à vos besoins, vous pouvez acheter les fournitures scolaires, les vêtements, divers équipements ou financer les études de vos enfants.

Une rentrée scolaire sans encombre, c'est possible avec BGFIBank.

Selon vos besoins, obtenez entre 200 000 et 2 000 000 F CFA, au taux préférentiel de 11% remboursables sur 10 Mois et disposez des fonds dans un délai d'une semaine.

*Offre valable du 25 Août au 25 Octobre de l'année en cours.

Pour plus d'informations, votre Chargé de Relations Clientèle et toute l'équipe commerciale se tiennent à votre disposition.

Service Ecoute Client

Tel : +242 06 544 00 85/06 544 86 22
+242 06 544 88 86/06 544 88 20
Fax : +242 02 221 88 86/00
Email : espoo@bfgi.com

www.bfgi.com

BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir



**Recherche des Professionnels de la Mécanique de Maintenance
pour un programme de compagnonnage avec son client,
un des leaders mondiaux dans les métiers de la logistique et du transport**

Au sein de la DTM (Direction Technique et Matériel) basée à Pointe Noire,
sous la responsabilité de votre Chef d'équipe « métier », en tenant compte de l'activité de l'exploitant et en rendant compte auprès de votre Chef d'équipe
vous agirez en tant que professionnel spécialisé, à savoir :

1) Mécanicien

Vos missions principales seront de :

- Diagnostiquer les pannes
- Analyser les pièces démontées et analyser le problème pour informer sa hiérarchie directe
- Appliquer les procédures de réparation établies
- Suivre les consignes de son chef d'équipe
- Comprendre et appliquer les spécifications « constructeur »
- Assurer la ventilation de ses heures au plus juste par segment
- Connaître et mettre en œuvre les règles d'organisation et de rangement de la DTM
- Respecter et Suivre les règles de sécurité HSE
- Nettoyer et ranger son poste de travail
- Remonter les informations de son activité auprès de sa hiérarchie directe

Vous serez amené à vous déplacer afin d'assurer une réparation sur d'autres sites, sans analyse technique complexe.
Plus particulièrement, vous devrez en tant que mécanicien spécialisé

1.1) Composants	1.2) Remorques	1.3) PL	1.4) Entretien	1.5) TP
assurer la réparation des composants de nos différents matériels (moteur, boîte, commande finale ... etc.)	assurer la réparation des différentes remorques du parc remorques	assurer la réparation des tracteurs routiers et PL	assurer les entretiens périodiques de nos différents matériels c'est à dire :	assurer la réparation des chariots élévateurs et machines de travaux publics,
- Assurer le démontage et remontage des composants - Expertiser et contrôler les pièces (métrologie)	- Réparer les différents circuits électrique et pneumatiques des remorques - Etablir les listes de pièces de rechange	- Réparation des différents circuits et composant de PL - Etablir les listes de pièces de rechange	- Effectuer les entretiens périodiques selon les prescriptions du constructeur - Faire remonter les anomalies constatées lors des entretiens à votre responsable hiérarchique	

vous êtes titulaire d'une formation et/ou diplôme de base en mécanique générale (CAP/BEP/ Bac Pro), le BTS serait un plus, votre expérience de 5 ans minimum vous a permis d'acquérir de bonnes bases mais aussi de savoir lire et interpréter les différents schémas mécaniques de votre spécialité.

Réf: MECC2014/ABL/KAC	Réf: MECR2014/ABL/KACC	Réf: MECPL2014/ABL/KACC	Réf: MECE2014/ABL/KACC	Réf: MECTP2014/ABL/KACC
-----------------------	------------------------	-------------------------	------------------------	-------------------------

2) Electriciens

L'électricien assure les réparations et diagnostics sur les circuits électriques des différents matériels de l'atelier en tenant compte de l'activité de l'exploitant, mais aussi en rendant compte au chef d'équipe.

Vos missions principales seront de

- Diagnostiquer des pannes
- Assurer le démontage et remontage des composants électriques
- Expertiser et contrôler des pièces
- Analyser les pièces démontées
- Appliquer les procédures de réparation établies
- Suivre les consignes de son chef d'équipe
- Comprendre et appliquer les spécifications « constructeur »
- Assurer la ventilation des ses heures au plus juste par segment
- Suivre les règles d'organisation et rangement de la DTM
- Suivre les règles de sécurité HSE
- Réaliser des listes de pièces : inventaire, pièces à acheter, à réparer, à faire usiner car ne sont plus produites

Riche d'une formation de base en électricité VL, PL ou TP, et titulaire d'un BTS minimum, vous démontrez d'une expérience de 5 ans en électricité TP, PL et VL,
vos connaissances sur les groupes électrogènes et électricité en bâtiment seront un plus. Conscientieux et prudent,

Réf: ELEC2014/ABL/KACC

3) Magasiniers Pièces détachées

Le magasinier assure la gestion rigoureuse des mouvements « entrées et sorties » de pièces de rechange, tout en optimisant le réapprovisionnement, et en proposant des solutions d'amélioration pour les pièces les plus movimentées.

Le Magasinier a pour tâche d'exécuter les opérations suivantes

- Réception des PDR
- Livraison des PDR
- Contrôler la conformité de la livraison
- De stockage
- Tenue des stocks
- Suivi du stock et réapprovisionnement
- Préparation de commande pour l'atelier par anticipation (entretien)
- Effectuer les inventaires
- Peut réaliser des opérations de manutention à l'aide de matériel de manutention léger et d'emballage
- Nettoyer et ranger la zone de travail conformément aux règles de la DTM
- Suivre les règles de sécurité et HSE

De formation initiale en Gestion administrative, ou magasinier ayant une expérience confirmée, vous démontrez d'une expérience de 2 ans dans la gestion de stock de pièces. Ouvert d'esprit, vous êtes méthodique et ordonné, et vous vous appuyez dans votre métier sur l'utilisation de la bureautique pour optimiser votre action (environnement Windows)

Réf: MAG2014/ABL/KACC

Rigoureux, ouvert, curieux d'apprendre et de développer vos compétences métiers dans une structure dynamique, vous souhaitez renforcer vos acquis auprès de professionnels aguerris, et vous impliquer dans un groupe leader qui vous amènera vers l'excellence.

Vous êtes congolais de République du Congo, dynamique et prêt à vous investir dans ce programme de développement des compétences,
écrivez nous à l'adresse suivante, avec la référence de votre métier (comme ci dessous),
kacc.carriere@yattoo.com, jusqu'au 20 septembre 2014.
Nous attendons votre cv et votre lettre de motivation

Locales 2014

“Modernisons notre cité”

CLUB 2002-PUR



PARTI POUR L'UNITE ET LA REPUBLIQUE

VOTONS CLUB 2002-PUR



unissons-nous
pour les enfants**AVIS DE VACANCE DE POSTE CBRA/OPS/2014/001**Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance recherche,
Un Chauffeur pour le Bureau de Pointe-Noire.

Sous la supervision directe de l'Assistant aux Opérations du Bureau de Zone de Pointe-Noire, le chauffeur aura pour responsabilité de :

- Conduire les véhicules du Bureau pour le transport des personnes et matériels autorisés,
- Accueillir le personnel et les visiteurs officiels à l'aéroport de Pointe-Noire et faciliter les formalités d'immigration, d'émigration et de douane si nécessaires,
- Assurer la livraison des équipements, matériaux et fournitures aux différents sites de projets,
- Collecter et distribuer le courrier ou tout autre document si besoin est,
- Entretien quotidiennement le véhicule dont il a la charge.

Durée du contrat

Un (1) an avec possibilité de renouvellement.

Qualifications minimums requises

Fin d'études primaires, permis de conduire valide.

Expérience

- Avoir au moins 2 ans d'expérience en tant que chauffeur (en ville et sur le terrain),
- Avoir une bonne connaissance des règles en matière de conduite et quelques notions de base en mécanique automobile,
- Une expérience dans les ONGs et/ou dans le Système des Nations Unies serait un atout,
- Savoir lire et écrire le Français correctement,
- Avoir la maîtrise des langues locales du pays.

Dépôt de Candidatures au plus tard le 03 octobre 2014 à 17h00

Lettre de motivation + CV et Formulaire de l'historique personnel des Nations Unies (P 11) OBLIGATOIRE + copie des diplômes à l'attention de l'Administrateur chargé des Ressources Humaines, par courriel à l'adresse suivante : cbrrecruitment@unicef.org.

NB : Prière de mentionner le numéro de l'avis de vacance de poste dans l'objet du courriel.

- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
- Seuls les candidats présélectionnés recevront une lettre d'invitation.
- Le poste étant basé à Pointe Noire, le poste sera réputé avoir été recruté à Pointe Noire et le (la) candidat(e) retenu(e) prendra fonction à Pointe Noire par ses propres moyens.

unissons-nous
pour les enfants**AVIS DE VACANCE DE POSTE CBRA/CRD/2014/001**

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance cherche à recruter

Un(e) Spécialiste en Communication Pour le Développement

Sous la supervision de la Représentante Adjointe, le/la spécialiste en Communication pour le Développement sera chargé(e) essentiellement de la conception, la formulation, la gestion, l'exécution, le suivi et l'évaluation du programme communication pour le changement de comportement, de la stratégie de mobilisation sociale et de la communication externe afin de promouvoir les droits et valeurs sensibles du genre, cerner les problèmes des enfants dans le domaine public, renforcer la volonté politique en faveur de la mission et des objectifs de l'UNICEF, renforcer la crédibilité de l'organisation et l'efficacité du programme de pays dans son ensemble.

Le/la candidat(e) sélectionné(e) aura à opérer de façon autonome avec une supervision minimale.

Profil requis pour le poste

- Etre détenteur d'au moins un Master en sciences sociales et/ou en sciences et techniques de la communication (sociologie, anthropologie, psychologie, communication, ...) avec un accent sur la planification de la communication stratégique pour le développement axé sur le changement de comportement, la mobilisation sociale, la communication participative et la recherche.
- Etre de nationalité Congolaise (RC),
- Avoir au moins cinq ans d'expérience professionnelle sur des postes à responsabilités dans le domaine du développement, de la planification des stratégies de communication et de la gestion des programmes de développement social, de préférence dans les pays en développement, avec une expérience pratique dans l'adaptation et l'application des processus de

planification de la communication à des programmes spécifiques et méthodes et techniques de recherche.

Avoir une expérience de gestion d'une équipe

- Capacité d'analyse et de conceptualisation.
- Aptitude à travailler dans un environnement international et multiculturel.
- Capacité à établir des relations de travail harmonieuses et efficaces
- Aptitude à communiquer et à négocier.
- Connaissance de l'outil informatique et de ses applications communes.
- Maîtrise du français et très bonne pratique de l'anglais oral et écrit. La connaissance des langues locales parlées dans le pays serait un atout.

Conditions de service

- Contrat à durée déterminée (Fixed-Term) d'un (1) an renouvelable selon les besoins du programme et la validité du poste.
 - Grade : NO-3, selon la grille des Nations Unies.
 - Lieu d'affectation : Brazzaville - CONGO, avec des déplacements à l'intérieur du pays.
- Dépôt de Candidatures au plus tard le 10 octobre 2014 à 17 heures
- Lettre de motivation + CV et Formulaire de l'historique personnel des Nations Unies (P 11) OBLIGATOIRE + copie des diplômes à l'attention de l'Administrateur des Ressources Humaines, par courriel à l'adresse suivante : cbrrecruitment@unicef.org.

NB : Prière de mentionner le numéro de l'avis de vacance de poste dans l'objet du courriel.

- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
- Seuls les candidats présélectionnés recevront une lettre d'invitation.

unissons-nous
pour les enfants**AVIS DE VACANCE DE POSTE CBRA/CRD/2014/002**Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance cherche à recruter
Un(e) Spécialiste en Planification, Suivi et Evaluation

Sous la supervision de la Représentante Adjointe, le/la spécialiste en Planification, Suivi et Evaluation sera responsable de la planification, du développement et de la mise en œuvre des stratégies de suivi et d'évaluation intégrées à l'appui du programme de pays.

Il/Elle sera chargé de soutenir les autres composantes du programme dans le suivi des stratégies adaptées aux enfants, axées sur l'équité et de fournir une analyse précise de la situation des enfants et des femmes au Congo. Il/elle mettra également un accent sur le développement des capacités nationales sur le suivi des plans locaux participatifs adaptés aux enfants, la gestion axée sur les résultats, l'approche genre fondée sur l'équité.

Profil requis pour le poste

- Etre détenteur d'au moins un Master en sciences sociales (sociologie, démographie, Planification du Développement, Statistiques Economie, Suivi-évaluation...).
- Etre de nationalité Congolaise (RC).
- Avoir au moins cinq ans d'expérience professionnelle sur des postes à responsabilités dans le domaine de la planification, du suivi et évaluation des programmes et une bonne expérience dans le traitement des statistiques, la collecte et l'analyse des données qualitatives et quantitatives.
- Capacité d'analyse, de conceptualisation et de rédaction.
- Aptitude à travailler dans un environnement international et multiculturel.
- Capacité à établir des relations de travail harmo-

nieuses et efficaces.

Capacité à travailler avec un minimum de supervision

- Aptitude à communiquer et à négocier.
- Bonne connaissance de l'outil informatique et de ses applications communes ainsi que celles liées à la recherche.
- Maîtrise du français et très bonne pratique de l'anglais oral et écrit. La connaissance des langues locales parlées dans le pays serait un atout.

Conditions de service

- Contrat à durée déterminée (Fixed-Term) d'un (1) an renouvelable selon les besoins du programme et la validité du poste.
 - Grade : NO-3, selon la grille des Nations Unies.
 - Lieu d'affectation : Brazzaville - CONGO, avec des déplacements à l'intérieur du pays.
- Dépôt de Candidatures au plus tard le 03 octobre 2014 à 17 heures
- Lettre de motivation + CV et Formulaire de l'historique personnel des Nations Unies (P 11) OBLIGATOIRE + copie des diplômes à l'attention de l'Administrateur des Ressources Humaines, par courriel à l'adresse suivante : cbrrecruitment@unicef.org.

NB : Prière de mentionner le numéro de l'avis de vacance de poste dans l'objet du courriel.

- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
- Seuls les candidats présélectionnés recevront une lettre d'invitation.

VIENT DE PARAÎTRE

Claude-Richard M'BISSA

**Débat sur la Constitution
du 20 janvier 2002
au Congo****Enjeux sociaux et stratégies politiques**

L'Harmattan - Congo

Lieux de vente : La librairie Les Dépêches de
Brazzaville, les Éditions L'Harmattan Congo
et chez l'auteur (Tél. 05 536 61 85 / 06 688 38 30)

LUTTE CONTRE EBOLA

La communauté internationale s'organise pour stopper la progression de l'épidémie

En attendant la tenue de la réunion ministérielle sur Ebola le 25 septembre en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, des mesures d'urgence sont prises un peu partout à travers le monde pour combattre le virus Ebola.

Les mesures déjà prises ou en voie de l'être font suite à la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies adoptée jeudi dans laquelle elle mobilisait contre la progression de l'épidémie en Afrique de l'ouest, qualifiée de « menace pour la paix et la sécurité internationales ». Les dispositions prises par des Etats ou des ONG s'inscrivent ainsi dans le cadre de cette résolution appelant « les États membres à fournir une aide d'urgence » aux pays affectés par la maladie, en premier lieu la Guinée, la Sierra Leone et le Liberia, notamment par la création d'hôpitaux de campagne, l'envoi de médecins et infirmiers, de capacités logistiques et d'assurer le transport aérien médicalisé. A cela s'ajoutent les revendications de plusieurs ONG, telles que Save the Children et Plan,

qui ont réclamé des « mesures efficaces » pour prévenir les « catastrophes sanitaires ». Ces ONG ont demandé à la communauté internationale de déployer des équipes médicales et d'investir davantage pour gérer les cas d'Ebola dans les pays touchés. Elles ont enjoint les dirigeants mondiaux à renforcer le système de santé dans ces pays.

En réponse à cette exigence, la France et l'Allemagne ont d'ores et déjà décidé de construire un pont aérien devant permettre de transporter des médicaments en Afrique de l'Ouest où le virus Ebola a déjà fait plus de 2 600 morts. Cette opération va, selon le ministre allemand de la Défense, conduire son pays à dépêcher jusqu'à cent soldats à Dakar, au Sénégal, d'où deux avions de transport Transall de la Luf-

twaffe achemineront de l'aide aux pays touchés par l'épidémie comme le Liberia, la Sierra Leone et la Guinée. « Cela permettra de transporter plus de 100 tonnes par semaine », a indiqué le ministre allemand de la Défense, ajoutant que la France engagerait également des avions dans ce dispositif.

Les avions devant être engagés dans le cadre de cette opération et transporteront notamment des médicaments, du matériel médical, des couvertures et des tentes. Les gouvernements français et allemand prévoient aussi d'ouvrir deux centres de soins, chacun de 50 lits. Celui de la France sera installé en Guinée, alors que le centre allemand le sera au Liberia.

La mobilisation internationale s'avère davantage urgente pour éviter que l'épidémie ne se propage dans d'autres pays hors de l'Afrique de l'Ouest et de la République démocratique du Congo où Ebola sévit ces derniers temps. C'est ainsi qu'en France où Ebola a fait son

entrée par le canal d'une volontaire française de Médecins sans frontières qui travaillait au Liberia, l'on a déjà autorisé trois traitements expérimentaux qui sont susceptibles de guérir la fièvre hémorragique à virus Ebola dont souffre cette infirmière française qui a été contaminée au Liberia.

Malgré la gravité de la pandémie, une lueur d'espoir sur la maîtrise de la maladie existe depuis que le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), Ban Ki-moon, a annoncé devant le Conseil de sécurité la création en Afrique de l'ouest d'une mission de terrain chargée de coordonner la réponse à la progression d'Ebola. Cette Mission pour la réponse d'urgence à Ebola (ou Unmeer, pour United Nations Mission for Ebola Emergency Response) aura son quartier général dans la région mais pas dans l'un des trois pays les plus touchés par la maladie (Liberia, Sierra Leone, Guinée). Elle y aura cependant des antennes.

Pour l'heure, l'ONU estime avoir besoin de près de 1 milliard de dollars sur une période de six mois pour juguler le fléau. Elle s'attend aussi à créer un fonds pour recueillir les contributions des gouvernements d'autant que selon le secrétaire général des Nations unies, « la progression de la maladie va plus vite que la réponse », et que le nombre de cas double toutes les trois semaines. Pour stopper la « progression exponentielle » de la pandémie, le Dr David Nabarro, coordinateur de l'ONU pour Ebola, a prévenu qu'il faudrait que la réponse de la communauté internationale soit « 20 fois plus forte qu'elle ne l'est en ce moment ».

Le virus Ebola est apparu en Afrique de l'Ouest, en janvier 2014, en Guinée, avant de se propager au Liberia et en Sierra Leone. A ce jour, la maladie a fait plus de 2 400 morts, selon les derniers chiffres de l'Organisation mondiale de la Santé.

Nestor N'Gampoula

UNESCO

Irina Bokova invite à lutter contre la manipulation des identités culturelles

La directrice générale de l'Unesco est intervenue à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la paix, le 21 septembre. Une journée dont le thème renvoie au « droit des peuples à la paix ».

L'objectif, derrière le message et la journée en célébration, est de faire taire les armes et cesser les violences observées sur la planète. Ce message stipule que l'humanité doit comprendre la réalité de la guerre qui s'attaque également aux vies humaines et aux identités dans un affrontement. D'après la directrice générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) Irina Bokova, ces affrontements ont le but d'effacer les valeurs culturelles et religieuses des peuples. L'humanité doit construire la paix en observant les conséquences dans le domaine de l'éducation pendant les conflits.

Rappelant la déclaration fondatrice des États membres de l'Unesco dans la ruine de la seconde Guerre mondiale, Irina Bokova a indiqué que « la guerre prenant naissance dans l'esprit des hommes et des femmes, c'est dans l'esprit des hommes et des femmes que doivent s'élever les défenses de la paix ». Elle a, par ailleurs, déploré que devant les ravages des guerres modernes, l'humanité devait retrouver la même audace et investir dans les leviers de la paix durable et garantir l'accès universel à une éducation de qualité qui permet de résister aux appels de violence.

Irina Bokova a enfin invité les États membres de l'Unesco à lutter contre le racisme, la discrimination, l'extrémisme, la manipulation des identités culturelles et religieuses.

Lydie Gisèle Oko

LITTÉRATURE

La cérémonie de remise du Prix des ambassadeurs

Le jury des ambassadeurs étrangers accrédités en France, présidé par l'ambassadeur Henri Lopes, a remis officiellement mercredi 17 septembre, son Prix, décerné cette année à Fabrice Wilhelm pour son ouvrage L'Envie, une passion démocratique au XIX^e siècle. La cérémonie solennelle, sous le haut-patronage de l'académicienne Hélène Carrère d'Encausse, a été rehaussée par la participation de nombreuses personnalités parmi lesquelles Yamina Benguigui, Pierre Assouline, Hervé Gaymard, Jean-Marie Rouart et Hervé Bourges.

Mona Makki, maîtresse de cérémonie de cette remise de Prix, dont le jury est présidé par l'ambassadeur Henri Lopes, a salué en lui, le diplomate, homme de lettre et ardent défenseur de la francophonie des deux rives. L'ambassadeur du Congo en France et

tique aux heures modernes, en chaussant des lunettes teintées d'une forte dose de psychanalyse et donc de les découvrir sous une lumière différente. Pour l'ambassadeur Velez, l'ouvrage révèle que l'envie et non la mélancolie est le soleil noir du 19^e siècle. Ce soleil



L'ambassadeur Henri Lopes, président du jury du Prix des ambassadeurs, remet son Prix à Fabrice Wilhelm, pour son ouvrage L'Envie, une passion démocratique au XIX^e siècle, paru en septembre 2013, aux Presses universitaires de la Sorbonne (crédits Adiac)

ses homologues qui composent le jury ont choisi de distinguer cette année non pas deux livres d'histoire mais deux ouvrages de réflexion. Dans sa présentation de l'ouvrage primé, L'Envie, une passion démocratique au XIX^e siècle paru en septembre 2013, aux Presses universitaires de la Sorbonne, l'ambassadeur du Salvador, Francisco Galindo Velez, a salué cette étude qui permet de revisiter différents chapitres de l'histoire, de la Grèce an-

qui ne s'est jamais éteint se trouve au coeur de tous les systèmes sociopolitiques y compris la démocratie. Dans son discours d'acceptation, le lauréat du Prix, Fabrice Wilhelm, professeur de littérature à l'université de Franche-Comté, a appelé de ses voeux des relations sociales cimentées par l'amitié en lieu et place de l'envie, à tort confondue avec l'émulation. Celle-ci, mélange d'admiration et de gratitude pourrait être, selon l'au-

teur, le nouveau terreau des relations humaines.

Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel de l'Académie française et présidente du comité consultatif du prix, a tenu à féliciter les ambassadeurs pour leur qualité de réflexion et leur investissement dans la remise de ce Prix, pour lequel ils doivent remettre sur les livres en compétition un rapport comparable, selon l'académicienne, à un rapport de soutenance de thèse. Elle a tenu à avoir un mot de félicitation pour Jean-Noël Jeanne-ney, mention d'honneur du Prix de cette année, pour son livre La Grande Guerre, si loin si proche paru aux Éditions du Seuil. « Je salue son travail d'historien remarquable sur cette guerre si lointaine et si proche qui a dessiné l'histoire de l'Europe », a déclaré Hélène Carrère d'Encausse.

Le prix des Ambassadeurs a été créé en 1948 par le journaliste Jean-Pierre Dorian. Son jury, présidé par Henri Lopes, ambassadeur du Congo en France, était composé cette année des représentants de la Suède, de la Pologne, de l'Autriche, du Salvador, de la Roumanie, de la Tunisie, de l'Irak, de l'Espagne, de Monaco, d'Haïti et du Mexique choisis par leurs pairs pour leur connaissance de la culture française. Les diplomates sont assistés dans leurs délibérations par un comité consultatif présidé par Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel de l'Académie française, Jean-Marie Rouart, académicien, et Éric Roussel, écrivain et journaliste.

Le prix des Ambassadeurs récompense un ouvrage historique ou politico-historique. Parmi les lauréats du prix, on peut citer Antoine de Saint-Exupéry, Simone Weil, Raymond Aron, Henri Troyat, Alain Decaux ou encore Dominique de Villepin.

Rose-Marie Bouboutou



Masolo Ya Banninga

entre airtel et Warid

Nouveaux tarifs Appels-SMS-Internet

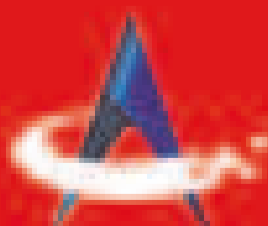
avec les tarifs ci-dessous pour les appels et SMS, ainsi que pour l'accès à Internet, vous pouvez profiter de la meilleure offre de votre choix.

1. Prépayés

Forfait (FCFA)	Appels	SMS	Internet (Mo)	Description	Validité
200	2	2	1	Composer *170*1*	1 jour
300	6	6	3	Composer *170*1*1*	1 jour
500	12	12	6	Composer *170*1*2*	1 jour
1.000	24	24	12	Composer *170*1*4*	1 jour

2. Postpayés

Forfait (FCFA)	Appels	SMS	Internet (Mo)	Description	Validité
300	30	30	30	Composer *20*1*1*	1 jour
500	60	60	60	Composer *20*1*2*	1 jour



WARID

Pour activer,
composer *170*1*

Pour plus d'infos,
appeler le 101 (24h/24h)
ou 120 (jours)



airtel



INVITATION A SOUMISSIONNER

N° HCR/BZV/UAL/AAO/005/14 POUR LES SERVICES DE DEDOUANEMENT DE 02 VEHICULES DE L'UNHCR AU PORT DE POINTE NOIRE

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), lance un avis d'appel d'offres pour les services de dédouanement de 02 véhicules Toyota Land Cruiser, model : HZJ76L-RKMRS au port de Pointe Noire.

Les dossiers de candidatures sont à retirer à la guérite de la Représentation de l'UNHCR, sise au n 06, rue du 18 mars 1977, quartier Cathédrale Sacré cœur, centre-ville.

Les offres signées et cachetées et devront être déposées dans la caisse marquée à cet effet et placée à la réception de l'UNHCR Brazzaville, au plus tard le lundi, 26 septembre 2014 à 23 h 59.

Brazzaville, le 12 Septembre 2014

AVIS DE RECRUTEMENT

L'ONG Actions de Solidarité Internationale recherche pour son projet de prise en charge des filles en situation de rue et de vulnérabilité à Brazzaville, un/e éducateur/trice pour une structure d'hébergement des filles

Responsabilités principales : Veille à l'installation de la personne accueillie dans l'hébergement en collaboration avec l'assistante sociale; Anime des activités collectives le samedi et le dimanche (culturelles, artistiques..), Anime des rencontres hebdomadaires entre les bénéficiaires vivantes dans le logement, Favorise la participation des usagers à leur prise en charge (réalisation de budget, respect du rythme de vie, de l'hygiène) à travers la mise en place d'un projet de vie logement ; Reste disponible pour rencontrer les personnes accueillies dans l'hébergement et au besoin, régule les difficultés relationnelles.

Profil recherché : Diplôme dans le domaine psycho/sociale ; Expériences dans l'éducation d'enfants et d'adolescents en difficultés ; Bonne connaissance des enfants vulnérables / des filles en situation de rue et de prostitution ; Bonne connaissance de la psychologie et pédagogie de l'enfant et du dispositif juridico-administratif concernant l'aide sociale ; Capacité d'analyse et d'observation ; Très grande intégrité morale. Excellent maîtrise du Lingala et du Kitouba et du français.

Conditions : CDD de 3 mois, Salaire de base mensuel brut entre 99.750 et 110.250 Fcfa selon expérience + 20.000 de prime de transport. Horaires de travail : Lundi-mardi-jeudi de 9h à 13h et de 17h à 21h, mercredi-vendredi de 17 à 21h, samedi de 11h à 19h. Les horaires sont variables selon nécessité

Constitution du dossier : CV + Lettre de motivation + Copie des diplômes ou autres attestations
Dépôt du dossier : avant le 5 octobre 2014. Les candidatures sont à envoyer par mail à asi.brazzaville@asi-france.org ou à déposer sous pli fermé au bureau d'ASI : 168-170 rue Alexandry, Mpissa, Baongo avant le 30 septembre ou au 150 rue Vindza, Plateau de 15ans (près de l'église Jesus Christ Ressuscité) après le 30 septembre.

AVIS DE RECRUTEMENT

Une société d'assainissement de la place recherche actuellement une secrétaire, un ou une comptable, un technicien HSE, un jardinier, un responsable qualité, un magasinier, un éboueur (ramasseur d'ordure). Envoyer le cv, lettre de motivation, certificat de travail et photocopie pièce d'identité par
Mail : lebras.marieamelie@gmail.com
ou contacter le numéro 05 622 57 50

NÉCROLOGIE



Charlem Léa Legnoki, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, les familles Lobouaka, Eyana, Bongouandé, Etari, Mandengue et Motoula, ont la profonde douleur de vous informer le décès de leur sœur, fille, nièce et petite-fille, la nommée, Estelle Boleko, décès survenu le mardi 16 septembre à Brazzaville des suites d'une maladie. La veillée mortuaire se tient au n°03 de la rue Bokossongo en face de l'hôpital de Talangaï. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



ANNULATION

D'UN APPEL D'OFFRES DE TRAVAUX

Réalisation de trois (3) systèmes d'approvisionnement en eau potable /
Contrat n°2011/277-238

1. Référence de publication

CG/CRF/WF/Travaux/02

2. Date de publication

04 Juillet 2014

3. Intitulé du Programme

« Amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base, ainsi que des pratiques d'hygiène pour les populations du plateau Batéké »

4. Pouvoir adjudicateur

Croix Rouge Congolaise / Croix-Rouge Française

8, rue Lucien Fourneau (face le ministère de la fonction publique)

BP 14888

Brazzaville / République du Congo

5. Motif de l'annulation

Au regard du budget prévisionnel alloué à la réalisation des travaux relatifs à cet appel d'offre, le comité d'évaluation déclare la procédure d'appel ouvert local infructueux. L'ensemble des offres conformes sur le plan technique excèdent les ressources financières disponibles.

Remarques :

En cas de lancement d'une nouvelle procédure d'appel d'offres pour le présent projet, un nouvel avis de marché sera publié, sauf si le marché est attribué en procédure négociée, auquel cas seul l'avis d'attribution sera publié.

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

La RDC à la croisée des chemins

Entre la révision de certaines dispositions constitutionnelles dont celles intangibles et l'élaboration d'une nouvelle loi fondamentale à soumettre à la sanction du peuple par référendum, les représentants du peuple sont placés devant leurs responsabilités.

La République démocratique du Congo joue sur son destin. Le moment est venu pour qu'elle se détermine par rapport aux options devant assurer ou non sa survie en tant que Nation. La controverse que suscite la problématique de la révision constitutionnelle prend aujourd'hui des contours dangereux qui présagent des lendemains forts agités. Qu'est-ce qui va se passer demain ? Personne ne sait prédire comment le débat sur la révision de la Constitution en ses articles verrouillés va se terminer. D'autant plus que le ciel politique est en ébullition sur fond de disparité entre les tenants et les antirévissionnistes avec tout ce qui s'ensuit en termes d'invectives, de polémique et de pro-

vocation. Jamais le pays ne s'est retrouvé à un tournant aussi décisif de son histoire avec des défis impérieux à relever. La situation devient un peu plus compliquée lorsqu'on sait que les lignes au sein de la majorité présidentielle réputée respectueuse de la ligne et de la vision politique incarnée par son autorité morale commencent à bouger. Le tandem Scode-MSR auquel s'est jointe une panoplie d'autres partis du même bord continue à faire des soucis dans ce camp politique depuis que leurs leaders se sont ouvertement prononcés contre toute idée de révision constitutionnelle. Une attitude courageuse qui a fait bien d'émules dans la famille politique du chef de l'État où des langues continuent de se délier faisant fi des règles établies. Fissurée, l'édifice kabiliste garde tout de même ses appuis en cette rentrée parlementaire où la « majorité mécanique » pourrait à terme être mise à contribution pour faire passer de force le projet de révision constitutionnelle. Avec une opposition décidée à barrer la route à une telle perspective présentée comme

suicidaire pour le pays, on est parti pour de chaudes empoignades à l'Hémicycle. Des empoignades qui, si on n'y prend garde, risquent de compromettre les grandes échéances qui attendent la RDC à l'horizon 2016.

La pression populaire

L'affaire n'est plus que parlementaire puisqu'il faudrait intégrer la pression populaire aujourd'hui incarnée par une société civile plus que jamais volubile. À la suite des partis politiques de l'opposition, six cent cinquante ONG ont récemment dit non à toute révision de la Constitution et au référendum dans un récent mémorandum déposé au Sénat et à l'Assemblée nationale. Les évêques catholiques leur ont emboîté le pas dans une lettre pastorale élaborée depuis Rome dans laquelle ils ont réaffirmé la nécessité de respecter et de conserver la Constitution du 18 février 2006. Lorsqu'on ajoute dans cette configuration antirévissionniste la position tranchée du président du Sénat Léon Kengo wa Dondo, l'on comprend aisément que le projet de la majo-

rité ne passera pas comme une lettre à la poste. Les appréhensions auxquelles renvoie un éventuel chamboulement de la Constitution fait craindre le pire. L'actuelle session ordinaire risque de se muer à un combat des fauves, vu que les rapports des forces sont en train de basculer dans un contexte politique où l'on ne sait plus exactement ce que pense l'autre. C'est dans un climat de méfiance réciproque entre acteurs politiques, tant à l'opposition qu'à la majorité, que se négocie le nouveau virage qu'entend emprunter la RDC. Surtout que chaque camp revendique une adhésion populaire sans réserve à ses idées ouvrant la voie à une recomposition politique qui ne dit pas son nom. Entre-temps, le spectre d'une nouvelle Constitution est venu, comme qui dirait, rajouter à l'expectative. Des stratégies concoctées en haut lieu, il appert que les opposants qui entreront dans le gouvernement de cohésion nationale viendront s'aligner sur l'option d'une nouvelle constitution sur fond d'un régime semi-présidentiel avec des pouvoirs très étendus accor-

dés au chef de l'État. Une équipe, à en croire des indiscretions, y travaillerait dans l'optique de remettre le compteur à zéro et de permettre à Joseph Kabila de briquer allègrement un troisième mandat au mépris des dispositions de l'article 220 portant restriction des mandats présidentiels à deux ans. Au-delà de la hantise qu'inspire déjà une nouvelle constitution, il y a tous ces signaux qui n'augurent pas des lendemains apaisés à l'image des actions de rue initiées par l'opposition contre la révision constitutionnelle sur fond parfois d'indélicatesses et de parjures. Il y a lieu d'inviter les uns et les autres à la pondération de sorte que les choix politiques qui découleront du débat parlementaire soient le fruit des réflexions muries posées sur de bases consensuelles. Il est impérieux, pour les acteurs politiques, de faire le choix de la raison en privilégiant les intérêts du peuple plutôt que de se laisser obnubilé par des appétences vengeuses guidées par le simple désir de repositionnement.

Alain Diasso

RÉFORME DE L'ARMÉE

Mise en place des structures et de grandes unités au sein des Fardc

Joseph Kabila a signé une série d'ordonnances en début de semaine qui ont été rendues publiques, le 18 septembre, tard dans la soirée.

Les ordonnances sont censées porter un coup de pouce à la réforme de l'armée nationale telle qu'actée dans les engagements auxquels la RDC a souscrit dans le cadre de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba signé en 2013. Ces ordonnances présidentielles réorganisent, d'une manière générale, la structure des Fardc en apportant quelques innovations en vue d'accroître leur efficacité opérationnelle. Ils s'agit, en fait, de vingt-neuf ordonnances portant organisation et fonctionnement de l'état-major, de l'Inspectorat des forces armées, des forces des zones de défense, du commandement des

l'armée et éradiquer la violence d'où qu'elle vienne. Il s'agit de sept « secteurs opérationnels d'action » répartis dans des zones où sévissent des groupes armés locaux ou étrangers : Nord-Équateur (nord-ouest), Nord-Katanga (sud-est), Nord-Kivu, Grand-Kivu, Sud-Kivu (est), Ituri, Uele (nord-est). L'on note aussi la création de bases militaires, des groupements aériens et navals ainsi que des aumôneries militaires.

L'on retiendra que le général-major Etumba Didier est maintenu chef d'État-major général des Fardc avec deux adjoints, le lieutenant général Amuli Bayiba Dieudonné et le Général-Major Mbala Musese Célestin respectivement chargé des opérations et des renseignements, de l'administration et de la logistique. Le général major Banze Lubudi Dieudonné a été

CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE

La VSV plaide pour la fin du musellement des opposants

Pour cette ONG, le bâillonnement serait à la base des frustrations et autres déboires dont des opposants politiques sont victimes dans le pays.



Meeting de l'opposition, le 4 août, à la place Sainte-Thérèse

Dans un communiqué du 18 septembre, la Voix des sans-voix pour les droits de l'Homme (VSV) a exprimé « ses vives inquiétudes consécutivement aux menaces qui pèsent sur certaines valeurs de la démocratie ». L'ONG a, entre autres, visé la liberté d'expression et d'opinion.

La VSV a noté, comme dernier cas en date, la condamnation, le 11 septembre, par la Cour suprême de justice (CSJ) du secrétaire général de l'Union pour la Nation congolaise (UNC), le député national Jean Bertrand Ewanga Isewanga. L'ONG a dénoncé un procès expéditif tenu en « procédure de flagrance », dans le cadre de cette affaire à l'issue de laquelle cet opposant a été condamné à douze mois de prison ferme pour « offense au chef de l'État et outrage aux deux présidents du Parlement et au Premier ministre ». « Comme d'aucuns le soulignent, la condamnation du Secrétaire général de l'UNC après celle de l'opposant politique et député national Eugène Diomi Ndongala, du Président fédéral de l'UDPS/Kasaï Oriental, Bruno Kabangu, et bien d'autres, ne peut nullement contribuer à l'apaisement du climat politique et moins encore à la cohésion nationale tant proclamée à tout bout de champ par les autorités congolaises, en général et le chef de l'État, en particulier », a appuyé cette ONG.

La VSV a, en effet, noté qu'une frange importante de l'opinion publique pense que « la condamnation rapide de l'opposant politique Jean Bertrand Ewanga renforce la stratégie visant à semer la peur et la terreur parmi les opposants politiques et toutes les personnes susceptibles d'élever éventuellement la voix en vue d'émettre des points de vue divergents à l'approche des élections ».

Cette ONG dit saisir, toutes proportions gardées, cette occasion pour rappeler à tous les acteurs politiques du pays, toutes tendances confondues, le respect strict de l'honneur et de la dignité de toute personne ou personnalité, l'élégance dans les propos ainsi que le respect mutuel en vue de contribuer positivement à la consolidation de la fragile démocratie en RDC. Elle a invité, par ailleurs, le chef de l'État, en sa qualité de magistrat suprême, à constater avec l'opinion publique que les opposants politiques précités ne doivent pas être là où ils se trouvent actuellement (en prisons) et méritent, par conséquent, d'être en liberté afin de contribuer à l'apaisement du climat politique et à la vraie cohésion nationale dans le pays. « Point n'est besoin de rappeler que les mesures de grâce présidentielles sont d'une grande utilité lorsqu'elles sont prises à temps et au moment où les bénéficiaires jouissent d'un état physique, mental, psychologique, moral, etc. n'inspirant aucune inquiétude et suspicion », a soutenu la VSV.

Lucien Dianzenza



Des éléments des Fardc traversant la ville de Goma

écoles militaires, du secrétariat général des anciens combattants, des services de communication et d'information des Fardc, de la garde républicaine, etc. L'on note parmi les changements intervenus dans ces nouvelles mises en place au sein de l'armée, la création des structures subordonnées à l'État major général, mais aussi des secteurs opérationnels pour protéger la popu-

porté à la tête de la force terrestre, le vice-amiral Nuayama Nsiona à la force navale, et le Général de Brigade Lumbi Ngoy Énock à la force aérienne. Le général-major Gabriel Amisi a été nommé à la tête de la première zone de défense qui couvre la moitié ouest (provinces de Kinshasa, Bandundu, Bas-Congo, Équateur).

A.D.

TRANSPORT EN COMMUN

Les minibus «esprit de vie» déjà visibles sur les artères de Kinshasa

Seuls cent cinq dossiers des requérants ont été jugés conformes aux dix conditions posées pour obtenir ces véhicules à crédit.

Les premiers nouveaux minibus Hyundai achetés par le gouvernement pour pallier le déficit du charroi affrété au transport en commun dans la ville sont déjà visibles dans les rues de Kinshasa. Ces minibus essentiellement destinés aux transporteurs privés sur la base d'un prêt remboursable ont finalement trouvé preneurs. Seulement les dossiers de cent cinq transporteurs privés membres de l'Association de propriétaires de véhicules affectés au transport en commun (APveco) ont été jugés conformes aux conditions fixées pour obtenir le véhicule à crédit. Le cabinet comptable Pricewater House Coopers recruté pour coordonner la Convention-cadre de partenariat liant le gouvernement et l'Apveco a procédé



Un échantillon des minibus Hyundai

à un sérieux toilettage en examinant à la loupe les dossiers réceptionnés, deux cent trente-six au total. À ce jour, seuls les propriétaires répondant au profil ont bénéficié du premier lot de ces minibus dont plus d'une cen-

taine traînent encore en attente d'être cédés aux éventuels acquéreurs. Au total, deux cent cinquante minibus commandés par le gouvernement sont censés être remis aux transporteurs privés. D'où la faveur accordée aux

retardataires non en règle de compléter les éléments manquants à leurs dossiers en vue de leur validation dans un bref délai. Sans quoi, ils ne bénéficieront pas de cet avantage du gouvernement. Les conditions imposées à tout

propriétaire privé sollicitant ce crédit peuvent se résumer en ceci : être transporteur et membre de l'Apveco avant le 30 juin 2014, payer préalablement 15% du prix de cession du véhicule (soit près de 8700 dollars), produire une attestation de résidence en cours de validité ainsi qu'une preuve minimale de solvabilité : un immeuble ou un compte bancaire actif.

La cérémonie marquant la matérialisation de ce projet gouvernemental a eu lieu le 18 septembre. Le Premier ministre Matata Ponyo avait, à l'occasion, remis à titre symbolique des clés de ces véhicules à un échantillon de nouveaux propriétaires. Seulement dans la pratique, certains propriétaires ont préféré signer des contrats avec des établissements scolaires pour assurer le transport des élèves plutôt que de faire bénéficier aux nombreux kinois les avantages de ces acquisitions dans le sens de résoudre tant soit peu la question de la mobilité urbaine.

Alain Diasso

DIVISION

La Linafoot rend public le calendrier de la manche aller

Le secrétariat de la Ligue nationale de football (Linafoot) a publié, le 19 septembre, le calendrier de la manche aller du championnat national de football (Division 1) pour la saison sportive 2014-2015 qui débute le 4 octobre. L'on remarque d'emblée que les derbys DCMP face à V.Club dans le groupe B, ainsi que Saint-Éloi Lupopo contre TP Mazembe dans le groupe A sont programmés, le 16 novembre, lors de la 5^e journée.



Les derbys V.Club-DCMP et Mazembe-Lupopo sont programmés pour le 16 novembre

Selon la Ligue nationale de football, le calendrier a été élaboré en tenant compte des quatre clubs qui vont accéder au championnat national au terme du tournoi qualificatif qui se joue sur trois sites, à savoir Bukavu au Sud-Kivu, Bandundu ville dans la province du même nom et Mbuji-Mayi au Kasai oriental. Pour cette manche aller, quatre-vingt dix rencontres vont se jouer en neuf journées par les vingt clubs participants, en raison de quarante-cinq matchs par groupe.

L'on rappelle que le groupe A est composé de TP Mazembe (Lubumbashi), FC Saint-Éloi Lupopo (Lubumbashi), FC Lubumbashi Sport (Lubumbashi), CS Don Bosco (Lubumbashi), SM Sanga Balende (Mbuji-Mayi), OC Muungano (Bukavu), AS Dauphin Noir (Goma), US Tshinkunku (Kananga), le vainqueur du site de Mbuji-Mayi et le vainqueur du site de Bukavu. Et le groupe B se constitue de l'AS V.Club

(Kinshasa), DC Motema Pembe (Kinshasa), FC MK (Kinshasa), Shark XI FC (Kinshasa), SC Rojolu (Kinshasa), TC Elima (Matadi), AS Nika (Kisangani), CS Makiso (Kisangani), du vainqueur du site de Bandundu et du meilleur perdant du tournoi qualificatif.

Voici le calendrier de la première journée

Groupe A
Le 4/10/2014 au stade Kibasa Maliba de Lubumbashi
Lubumbashi sport - vainqueur du site de Bukavu,
Le 5/10/2014 au stade Tshikisha de Mbuji-Mayi
Sanga Balende - USTshinkunku
Le 5/10/2014, au stade Mazembe de Lubumbashi
Don Bosco - Dauphin noir
Le 5/10/2014 au stade Mazembe de

Lubumbashi
Mazembe - Vainqueur du site Mbuji-Mayi
Le 5/10/2014, au stade de la Concorde de Bukavu
Muungano - Saint-Éloi Lupopo

Groupe B

Le 4/10/2014 au stade Tata Raphael de Kinshasa
Shark XI - TC Elima

Le 4/10/2014 au stade Tata Raphael de Kinshasa
DCMP - Rojolu
Le 5/10/2014 au stade Tata Raphael de Kinshasa
FC MK - CS Makiso,
Le 5/10/2014 au stade Tata Raphael
V.Club - Vainqueur du site Bandundu
Le 5/10/2014 au stade Lumumba
AS Nika - meilleur perdant du tournoi qualificatif.

Martin Engimo

AFRIQUE

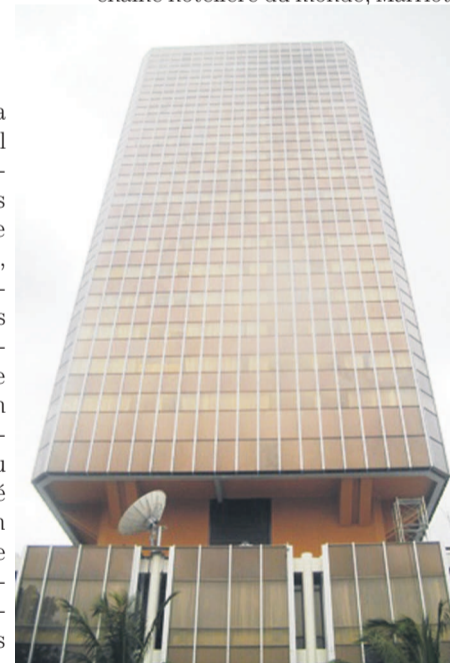
Décollage du secteur hôtelier après les mines et les télécoms

Des grandes marques mondiales profitent de la hausse des voyages et de l'industrie du tourisme mais aussi des taux de croissance économiques plus importants que ceux d'Europe et des États-Unis d'Amérique pour renforcer leur présence dans le continent africain, notamment au Nigéria et en RDC.

Selon l'Agence Bloomberg, la société américaine Starwood hotel & Resorts Worldwide Inc, propriétaire de quelques marques reconnues mondialement dont Le Méridien, Westin, Sharaton, Saint-Regis et The Luxury collection, projette d'étendre ses affaires en Afrique au cours des prochaines années. Avec ses trente hôtels en Afrique représentant un total de dix mille chambres répartis sur une quinzaine de pays du continent africain, cette société veut se lancer dans la construction d'au moins vingt hôtels en Afrique dont cinq dans la première économie africaine : le Nigéria. Ce dernier est également le pays le plus peuplé d'Afrique. Les villes de Lagos et Abuja sont les plus sollicitées. Il est question de construire essentiellement des hôtels cinq étoiles. Traditionnellement, ce groupe hôtelier américain investit dans les pays émergents d'Afrique et d'Asie.

L'on estime que le premier producteur de pétrole d'Afrique va connaître une augmentation de plus de 65% du nombre d'arrivées des touristes internationaux dans la prochaine décennie. Une bonne nouvelle pour le pays qui connaît actuellement une actualité plutôt mouvementée avec les attaques de la secte Boko Haram. Les analystes de Bloomberg reconnaissent que les attaques terroristes et autres troubles politiques ont affecté grièvement les économies en développement comme celles du Nigéria et de l'Égypte. Et les effets se sont fait ressentir sur les taux d'occupation de certains hôtels, avec des baisses à deux chiffres. Du jamais vu. Dans le même

élan, d'autres hôteliers internationaux se montrent déterminés à arracher des parts de marché dans le continent africain. Le discours reste le même : l'Afrique qui consolide son économie offre à présent des opportunités intéressantes. La deuxième plus importante chaîne hôtelière du monde, Marriott



Un hôtel à Kinshasa

International, n'a pas hésité à acheter pour l'importante somme de 200 millions de dollars américains le Cap Protea Hospitality Holding. La RDC qui aligne des années de croissance économique et améliore continuellement son climat des affaires est citée ensemble avec le Kenya, le Mozambique et le Nigeria comme les pays potentiels où l'unité du groupe indien Taj compte investir. En 2013, l'Afrique du Sud a connu un nombre record de touristes étrangers : 9,6 millions d'étrangers, soit 5% de hausse par rapport à l'année précédente. Pour nombre d'analystes, l'Afrique gagnerait beaucoup en cherchant à préserver la stabilité. Sans doute l'hôtellerie deviendra aussi un des principaux secteurs pourvoyeurs des recettes à l'instar des mines et des télécoms.

Laurent Essolomwa

Congo Terminal souffle sur ses 5 bougies



Une grande soirée festive a été organisée le 12 septembre dans la salle de banquet de l'Hôtel le Ruisseau à Pointe-Noire à l'occasion du 5e anniversaire de Congo Terminal, filiale du Groupe Bolloré Africa Logistics. Les agents et invités ont pris part au dîner agrémenté de diverses prestations ludique et culturelle.

Les cinq ans de Congo Terminal à travers des images et des photographies déroulées par les hôtes sur fond musical, la prestation musicale des agents de Congo terminal, le jeu-concours Dis-moi qui tu es ? Le concours de meilleurs sapeurs, la représentation théâtrale, la tombola ont été au menu des différentes activités.

centrale électrique du Terminal à conteneurs, l'état d'avancement des travaux du Terminal à conteneurs, l'atelier technique moderne et performant pour la maintenance des engins.

« La première phase de travaux d'infrastructures a permis de construire 270 mètres de quai gagné sur la mer en offrant un tirant d'eau de -15m. Plusieurs zones de stockage sont entièrement rénovées et étendues afin de recevoir des volumes plus importants. Il n'y avait pas de portiques, de Rtg, tout ce matériel est arrivé. Avant, on était qu'à une dizaine de milliers de Teus, depuis l'année dernière on a fait 575 000, cette année on dépassera les 630 000 et l'année prochaine on espère faire 680 000. Aujourd'hui, on est

ceci a été rendu possible avec la formation des portiqueurs, des conducteurs de Rtg. Avec les partenaires sociaux, le dialogue est permanent ce qui facilite beaucoup de choses et permet d'avancer en termes de traitement. Certes, beaucoup reste à faire mais on continuera à recruter, à former, à développer le volume pour devenir l'un des terminaux les plus importants d'Afrique ».

Les performances de Congo Terminal sont aussi dues à une meilleure formation des agents. La création du département formation obéit à cette exigence. Huguette Massamba, responsable de la formation a ainsi renchéri « Depuis le mois de janvier, nous avons déjà formé 205 personnes et il est prévu que 250 autres soient formées jusqu'à la fin de l'année. La formation qui a eu lieu du 31 mars au 17 juin 2014 sous le thème : Organisation en entreprise et cohésion du groupe a réuni 95 personnes. Une première dans l'histoire de Congo Terminal. Elle a permis de consolider les acquis et bases de travail sans oublier les compétences ».

Au cours de la cérémonie, les responsables des directions :générale, exploitation, technique, ressources humaines ont reçu les attestations des différents agents ayant suivi la formation. Engagée dans la problématique de santé au Congo, Congo Terminal par le biais de son directeur général a organisé une activité du don de sang.

À la direction générale, à la direction technique, au Port autonome de Pointe-Noire où travaille 80 % du personnel, la mobilisation a été grande et les agents Congo Terminal ont donné volontairement leur sang « Par ce geste fort, on voulait marquer notre engagement permanent sur les problèmes de santé dans le pays. On sait que le sang est très vital pour le pays et il en manque toujours. Donc, on voulait aussi mobiliser le personnel à comprendre cela. Ce qui a été fait ».

Congo Terminal est une filiale du groupe Bolloré Africa Logistics créée en 2009 après la signature d'un partenariat public-privé avec le gouvernement congolais pour la concession du terminal à conteneurs du Port autonome de Pointe-Noire, pendant une durée de 27 ans. L'objectif de Congo Terminal est de devenir une véritable plateforme de transbordement de l'Afrique centrale et la porte d'entrée du bassin du Congo.



Congo terminal : 2009-2014

Michel Antonelli, directeur général de Congo Terminal qui avait à ses côtés Pierre Bellerose, directeur général Bolloré Africa Logistics a fait l'évocation des cinq ans de Congo Terminal caractérisés essentiellement par la modernisation et l'extension des quais, la nouvelle

au rang des premiers terminaux en termes de volumes manutentionnés », a dit Michel Antonelli qui a ajouté « Côté personnel, d'énormes efforts ont été faits avec beaucoup d'embauches et une grosse croissance du personnel. De 250 salariés, nous sommes passés à 380 en 2012 et 700 en 2014. Tout

HUMEUR

Pourquoi la sonnerie du téléphone portable susciterait-elle la jalousie dans les foyers ?

Difficile pour l'homme d'aujourd'hui de se passer du téléphone portable, car il est le moyen de communication par excellence. Il présente de nombreux avantages qu'on ne saurait ici énumérer. On sait par exemple que tout utilisateur du téléphone peut communiquer avec des dizaines, des centaines voire des milliers d'interlocuteurs et pour diverses raisons.

Mais que constatons-nous de temps en temps ? Cet instrument est à l'origine des crises de jalousie dans de nombreux foyers. Des tensions qui non seulement brisent des unions mais vont jusqu'à porter préjudice à la carrière administrative ou politique de bien de gens. Qui a dit que derrière un appel se cache forcément une relation sentimentale ou amoureuse ? Même quand le téléphone sonne aux heures tardives, il peut bien s'agir d'un appel professionnel ou d'une autre personne pour des raisons autres que toujours sentimentales. Ainsi donc, des musiciens, des journalistes, des politiques, des militaires, des policiers et gendarmes, des enseignants et serveurs de Dieu, des médecins, des commerçants, des sportifs et bien d'autres ont toujours des carnets d'adresse bien fournis car ce sont-là, tous ou presque, des hommes publics. Il est souhaitable que leurs épouses, pourquoi pas leurs époux, apprennent à fermer les yeux et les oreilles.

Le modernisme que nous recherchons a ses exigences, ses contraintes et imposent des sacrifices et des concessions. Est-ce possible de s'acheter un téléphone et refuser de recevoir des appels des tiers ? Peut-on, dans un monde globalisé comme le nôtre continuer de vivre sans ces instruments de connexion avec autrui ? Est-ce pensable que l'on acquiert un téléphone que pour appeler son compagnon ou recevoir des appels que de sa femme ? Alors, pourquoi ces jalousies dans les foyers lorsque le téléphone sonne ? Pour échapper au contrôle de l'autre, certains utilisateurs recourent à l'encodage de leur téléphone, jouent à l'anagramme pour certains noms, bref, chacun brille en ingéniosité et en créativité pour s'assurer la paix au foyer. Or éteindre le téléphone revient à dire qu'on est « coupé » de ses potentielles relations, professionnelles ou autres. Et dire que certaines bonnes et salutaires affaires se concluent grâce au téléphone portable. « Tu penses que c'est qui ? C'est mon chef qui m'a appelé », phrase fétiche qui sort souvent de l'époux ou de l'épouse qui vient de répondre, sans trop parler, à un appel téléphonique.

Tenez ! Le tout dernier exemple a failli coûter cher à un fonctionnaire dont l'épouse a ravi le téléphone croyant que l'appel venait d'une femme alors qu'à l'autre bout, c'était le chef hiérarchique de son mari qui appelait pour des raisons professionnelles. Pour la circonstance, le mari a dû conduire sa femme à son service où cette dernière s'est expliquée devant la cheffe en lui présentant des excuses. En réalité, un homme ou une femme, quels qu'ils soient, à côté de son conjoint ou de sa conjointe, ne devrait pas trembler lorsque son téléphone portable sonne si à la base, les conditions de confiance sont créées. On sait tous que malgré la durée de vie d'un couple, ni l'époux ni l'épouse ne peut connaître ou maîtriser toutes les relations de l'autre. Donc, la question « Qui t'a appelé ? » souvent récurrente au sein d'un couple n'a pas sa place.

Dans le monde actuel, on est comme au centre d'une toile d'araignée et l'on doit s'attendre à des appels venant de partout et de n'importe qui. Y compris ceux qui se trompent de correspondants. Cela ne devrait pas nuire à la bonne marche du foyer si et seulement si la fidélité et la confiance mutuelle en constituent le ciment.

Pour plusieurs raisons et dans l'espoir de consolider toujours la bonne humeur dans les foyers, même si les téléphones arrivaient à sonner abusivement, le couple peut se décider du mode d'utilisation téléphonique individuel ou imaginer d'autres stratégies afin de banaliser certains appels téléphoniques car le rôle du téléphone n'est pas de casser les foyers mais de faciliter des échanges.

Faustin Akono

TOURISME

Des marcheurs découvrent le site de Loango

La direction départementale des loisirs du Kouilou a organisé le 19 septembre une marche sportive, sur près de trois kilomètres, le long de la côte de Matombi à Loango. Une découverte touristique qui a ravi les marcheurs.



Les marcheurs le long du Littoral Crédit photo Adiac

Plusieurs responsables de la préfecture du Kouilou et leurs agents, le personnel des différentes directions départementales en poste à Loango ont pris part à cette balade sportive dont le but était de les éloigner du stress quotidien du bureau mais aussi de leur permettre de découvrir le littoral et ses curiosités. Sous la conduite de Marie Jeanne Nganzombo, directrice départementale des loisirs du Kouilou qui avait à ses côtés son collègue, Auguste Massangou, directeur départemental du tourisme et de l'hôtellerie du Kouilou, les marcheurs ont découvert plusieurs sites ignorés telle le débarcadère des esclaves, lieu symbolique où étaient triés les esclaves embarqués aux Amériques, les différents bungalows ou chalets érigés le long de la côte sans oublier les maisonnettes de passage construites en matériaux non durables, très prisées en week-end par les expatriés en villégiature dans le coin.

« Nous avons organisé cette balade pour montrer les potentialités dont regorgent notre département en matière de loisirs comme ici à Matombique malheureusement beau-

coup de gens ignorent. Pour nombreux d'entre nous, cela a été une découverte », a dit Marie Jeanne Nganzombo. Submergés de temps en temps par la vague déferlante pendant la marche, les randonneurs ont à plusieurs reprises retourné les pantalons et enlevé les chaussures pour échapper aux eaux de cette vague gentiment chatoyante.

Toutefois, personne n'a pu retenir son émotion devant l'érosion marine qui a déjà englouti une bonne partie des habitations, des tombes des espèces végétales (bambous, arbres, plantes aquatiques) jonchant le littoral. « Dernièrement, lors de sa visite sur les lieux, le ministre Josué Rodrigue Nguonimba avait, devant l'ampleur des dégâts, lancé un SOS pour sauver le site de Loango, en érigeant des digues. Malheureusement jusqu'à ce jour rien n'a été entrepris », a-t-elle regretté.

À la fin de la ballade, tous se sont accordés à renouveler l'initiative qui a permis non seulement de se distraire mais aussi de découvrir les curiosités touristiques du littoral.

Hervé Brice Mampouya

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous
quotidien
incontournable

LIVRE

Mfumu publie le premier volume de Brin d'Histoire

L'auteur de « La musique congolaise du XX^e siècle », des « Œuvres intemporelles de la chanson congolaise 1949-1959 » et aussi de « Indépendance cha cha » revient à la charge cette année avec Brin d'Histoire.

Mfumu, c'est bien de lui qu'il s'agit, est en effet un passionné d'Histoire. Et l'Histoire, pour tout dire, ce sont les faits, les dates, les lieux et les hommes. Connaissant son sujet, il est jaloux de la règle enseignée à l'école du journalisme, son métier, qui veut que la précision vienne de la réponse à cinq ou six questions essentielles lorsque l'on rapporte un événement : Qui ? Quoi ? Où ? Quand ? Comment ? Pourquoi ?

Depuis le mois d'avril 2012, Mfumu signe chaque vendredi, dans *Les Dépêches de Brazzaville*, la rubrique éponyme, dans laquelle, tournant et retournant ses archives, le journaliste avide d'expertise qu'il est, livre sa part du vécu congolais d'avant l'indépendance, en 1960, à ce jour. « Sans repères sûrs, il n'est pas possible pour un peuple de tracer son avenir parce qu'il ne sait pas d'où il vient », commente l'auteur dans le prologue, « Mot de Mfumu », en page 13 de cet ouvrage qui en compte 185.

Au total, le premier volume de Brin d'Histoire, lui-même a préféré le terme « Saison 1 » reprend une quarantaine de ses textes parus entre 2012 et 2013. Toute considération gardée, il s'agit d'une petite mine d'anecdotes croustillantes les unes et les autres, traversées par un besoin constant de minutie qui en font l'originalité. Est-il allé au bout de ce qu'on pourrait considérer comme un récit parfait ? Sans doute non, et Mfumu s'en défend lorsqu'il prend la peine de souligner, toujours dans son prologue : « Avec ses limites, Brin d'Histoire entre dans le cadre d'une tentative de recherche de la vérité historique de notre pays ».

L'Histoire, répétons-le, ce sont les faits, les dates et les lieux de leur déroulement, mais aussi les hommes qui en sont les principaux acteurs. Ce premier volume de Brin d'Histoire suit ce schéma : les faits les plus saillants de l'Histoire du Congo, les hommes placés au centre de cette Histoire par les événements ou par eux-mêmes, tel est en résumé le contenu de cet assemblage de textes intéressants à lire et édités par l'Atelier Beaudley, sous la signature de celui qui se définit, non sans égard pour lui-même comme « un professionnel chevronné des médias » : Mfumu. L'année prochaine, peut-être la « Saison 2 ».



Gankama N'Siah

CAN 2015

Claude Le Roy réduit sa liste de 36 à 25 noms

Après une présélection de 36 noms, Claude Le Roy a choisi de retirer onze noms de cette liste appelée à affronter l'Afrique du Sud les 10 et 15 octobre. Ayant demandé un délai de réflexion, Brice Samba junior n'y figure pas ainsi que Christopher Maboulou. Mais la dynamique positive qui accompagne les Diables rouges ne laisse pas indifférents les deux joueurs.

Christopher Samba dit adieu, Lépicier est blessé

Christopher Samba, lui, a annoncé qu'il ne viendrait pas, ponctuant probablement d'un point final sa carrière internationale. Dans le secteur défensif, le jeune Atoni Mavoungou n'est pas retenu, comme Maël Lépicier, pas encore rétabli.

Le cas Ondama est inquiétant pour l'avenir du joueur

Dans l'entrejeu, Jordan Massengo et Yhoan Andzouana sont provisoirement écartés, comme Yannick Loemba, Saira Issambet, Lorry Nkolo et Fabrice Ondama. Le cas de ce dernier reste préoccupant : en conflit avec le WAC, où il est sous contrat jusqu'en juin 2015, Ondama serait actuellement à Brazzaville. S'il ne s'entraîne et ne joue pas avec son club, la porte de la sélection se ferme de facto pour lui.

Les joueurs écartés doivent continuer à travailler

Joint ce vendredi par Les Dépêches de Brazzaville, Claude



Kévin Koubemba est sélectionné pour la première fois avec les Diables rouges (crédits photo adiac)

Le Roy résume : « La première liste était un message adressé à tous les joueurs : nous sommes attentifs à l'évolution de tous les joueurs. Ceux qui ne sont pas là aujourd'hui doivent continuer à travailler pour toquer à nouveau à la porte de la sélection ». Un message à double sens également : les 25 sélectionnés ne doivent pas s'endormir sur leurs lauriers, car derrière, la relève pousse.

La première sélection de Kévin Koubemba

Un « petit » nouveau d'un mètre 92 fait tout de même son apparition sur la liste finale : le Lillois Kévin Koubemba, irrésistible avec la réserve du Losc en ce début de saison (7 buts en 4 matchs). Capable d'évoluer à gauche ou à la pointe de l'at-

taque, il apportera une option supplémentaire au staff technique.

La liste des 25

Gardiens : Christoffer Mafoumbi (Le Pontet/CFA/France), Chancel Massa (AC Léopards), Pavelh Ndzila (Étoile du Congo)

Défenseurs : Boris Moubio, Sagesse Babel et Dimitri Bisiki (AC Léopards), Francis Nganga (Charleroi/1re division/Belgique), Marvin Baudry (SC Amiens/National/France), Igor Nganga (FC Aarau/1re division/Suisse), Bernard Itoua Onanga (FC Plataniyas/1re division/Grèce), Arnold Bouka Moutou (SC Angers/Ligue 2/France), Grâce Itoua (FC Kondzo)

Milieux : Delvin Ndinga (Olympiakos/1re division/Grèce), Prince Oniangue (Reims/Ligue 1/France), Julssy Boukama Kaya (Recreativo Libolo/1re division/Angola), Césaire Gandzé, Junior Makiessé (AC Léopards), Hardy Binguila (Diables Noirs)

Attaquants : Silvère Ganvoula (Raja Casablanca), Fodé Doré (CFR Cluj/1re division/Roumanie), Franci Litsingi (FK Teplice/1re division/République tchèque), Thievy Bifouma (UD Almeria/1re division/Espagne), Ladislas Douniama (EA Guingamp/Ligue 1/France), Kader Bidimbou (AC Léopards), Kévin Koubemba (Lille/CFA/France)

Camille Delourme

RÉFLEXION

L'Union européenne à la dérive ?

Plus les mois et les années passent plus il apparait que les fondements sur lesquels l'Europe s'est construite depuis la fin de la deuxième guerre mondiale sont fragiles, pour ne pas dire instables. S'étant imaginée capable d'absorber les pays de l'Est dont l'Union soviétique avait fait une sorte de glacis au lendemain de ce terrible conflit afin de se protéger contre de nouvelles dérives, elle a édifié une sorte de tour de Babel au sein de laquelle cohabitent sans se mélanger vingt-huit nations, que gère une technocratie aussi prétentieuse que déconnectée de la réalité, qui n'a pas d'autorité politique capable de définir et d'appliquer des stratégies cohérentes, dont les outils collectifs tels que l'euro s'avèrent très fragiles en dépit de ses prétentions.

A ceux qui doutent de l'exactitude de ce tableau nous ne saurions trop conseiller de méditer sur les quelques exemples suivants :

Le comportement erratique des autorités de Bruxelles dans la gestion de la crise ukrainienne qu'elles n'ont ni vu venir, ni su gérer de façon collective et dont elles sont toujours incapables de mesurer les conséquences probables

La mise sous tutelle de l'Union par l'Otan, donc par les États-Unis, que révèlent toutes sortes de faits petits et grands et qui découlent de son incapacité à construire le système de sécurité autonome ayant présidé à sa création.

Les tensions économiques et monétaires qui la travaillent en profondeur, creusant entre ses principaux acteurs – l'Allemagne et la France notamment – un fossé qui va s'élargissant et pourrait entraîner au final l'effondrement de l'Euro.

L'incapacité des dirigeants européens à s'entendre pour résoudre collectivement les problèmes humains et économiques que posent à certains

de ses membres, l'Italie tout particulièrement, l'immigration sauvage venue du Sud qui les submerge.

Les erreurs dramatiques que l'Union européenne laisse commettre par l'un ou l'autre de ses membres les plus influents comme on l'a vu dans la crise libyenne sans jamais se préoccuper d'en anticiper les conséquences pour elle-même.

La négation de la responsabilité historique des nations européennes dans le retard pris sur la voie du développement durable par les peuples qu'elles asservirent pendant plusieurs siècles et dont elles pillèrent allègrement les ressources naturelles.

Aussi sombre et réaliste que soit ce tableau il n'est pas interdit d'espérer qu'un jour ou l'autre les Européens, confrontés à une crise que leurs dirigeants se montrent incapables de gérer, finiront par ouvrir les yeux sur leurs propres faiblesses. Au lieu de donner des leçons de bonne gou-

vernance aux peuples du monde entier sans jamais s'interroger sur leurs défauts, ils en viendront alors à une approche réaliste des problèmes auxquels leur prétention, leur orgueil, leur suffisance les confronte aujourd'hui.

Mais pour qu'il en aille ainsi il faudrait que l'Afrique tienne le langage de vérité qu'elle n'a pas osé tenir jusqu'à présent, qu'elle place notamment de façon claire, l'Europe devant ses responsabilités historiques et qu'elle conditionne sa coopération future à des engagements effectifs dans le domaine économique, monétaire, militaire, culturel, artistique.

Etant donnée la dérive générale à laquelle ses erreurs exposent les peuples qui se sont agglomérés sans s'unir au sein de l'Union européenne, un tel réveil n'est pas impossible. Mais il dépend pour une large part du langage que tiendront les gouvernements africains dans les mois à venir.

Jean-Paul Pigasse